

Anonyme. [Aucassin et Nicolette (provençal-picard-français). 1866]Aucassin et Nicolette : roman de chevalerie provençal-picard. 1866.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

AUCASSIN ET NICOLETTE

*Imprimé à 150 exemplaires
dont 100 pour le commerce.*

*Paris.—Imprimé chez Bonaventure et Ducezsois,
55, quai des Augustins.*

AUCASSIN
ET
NICOLETTE

Roman de Chevalerie

PROVENÇAL-PICARD

PUBLIÉ AVEC INTRODUCTION ET TRADUCTION

PAR

ALFRED DELVAU

*(Tiré d'un manuscrit du XIII^e siècle, appartenant
à la Bibliothèque Impériale.)*

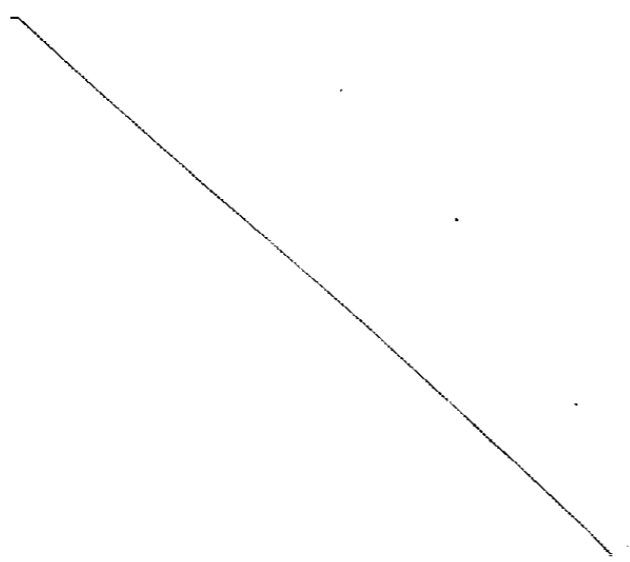


PARIS

LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE

RUE DES PRÊTRES-SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 14

—
M DCCC LXVI





INTRODUCTION

I

ON s'obstine à chercher dans les littératures étrangères des chefs-d'œuvre qu'offre en si notable quantité notre littérature nationale. Les littératures étrangères ont du bon, mais nous avons du meilleur. Quand je veux admirer, je n'ai pas besoin de me déranger : j'ai sous la main, comme type d'épopée, la *Chanson de Roland*, et, comme type de pastorale, *Aucassin et Nicolette*.

La *Chanson de Roland* vaut l'*Iliade*, Théroulde vaut Homère : deux œuvres sœurs, malgré la différence des soleils qui les ont fait éclore ; deux hommes de génie

frères, malgré la différence des époques auxquelles ils ont vécu. Nous avons notre poëme épique, et ce n'est pas la *Henriade*, dont je n'ai jamais pu « sentir les beautés, » n'ayant pas l'esprit assez « formé » pour cela.

L'Iliade raconte la prise de Troie, — un triomphe. La *Chanson de Roland* raconte la bataille de Roncevaux, — une défaite. Mais je ne sais pas si la défaite n'est pas plus glorieuse que le triomphe ! La bataille de Roncevaux fut le défilé des Thermopyles de ce chevaleresque Léonidas qui avait nom Roland ; elle fut le Waterloo de ce premier Napoléon qui avait nom Charlemagne. Le cœur vous bat en lisant cette sublime agonie d'une poignée de héros combattant contre une armée de deux cent mille Sarrasins ; il vous bat et vous saigne aussi rouge que le noble sang qui sortit à gros bouillons de ces mâles poitrines trouées par le fer des Barbares du midi, comme devaient l'être, huit cents ans plus tard, par le fer des Barbares du nord, les vaillantes poitrines de nos soldats. Ah ! pourquoi le cacherais-je ? moi aussi, comme cet honnête rustre italien dont parle le Pogge, j'ai naïvement pleuré, et mes plus chaudes larmes,

au récit de la mort de Roland, notre Cid Campéador, cet homme à l'âme géante qu'exaltait l'amour de la patrie plus encore que son respect pour le grand empereur ! Oui, au récit de cette catastrophe grandiose, au-dessus de laquelle planera sans cesse, avec le souvenir des victimes, celui du bourreau, le traître Ganelon, j'ai pleuré, — et je ne regrette pas mes larmes ; car c'est en le lisant que je me suis senti vraiment fier d'être Français, bien plus qu'en regardant le bronze orgueilleux de la place Vendôme,

Que jamais sans pâlir ne regardent les mères !

Voilà pour la *Chanson de Roland*, qui vaut l'*Iliade* et l'*Odyssée* réunies. *Aucassin et Nicolette* vaut *Daphnis et Chloé*, et son auteur anonyme vaut Longus. Ce sont deux histoires fort simples — et très-dramatiques. Toutes deux ont la saveur et la fleur de fruits mûrs à point, intacts en dedans comme en dessus. C'est une glorification naïve de l'amour, plus fort que la guerre, plus fort que la famille, plus fort que la religion, plus fort que tout. Mais, dans *Aucassin* spécialement, exquisité de ce sen-

timent, même dans son épanouissement tyrannique, souverain, même dans sa matérialité : c'est de l'amour physique platonisé par une sorte de raffinement voluptueux, de délicatesse libertine, — que l'on me passe cette expression, qu'il me serait facile de justifier par des exemples. Ce n'est pas une pastorale de trumeau, une idylle à la Florian, où le cœur fait entendre son petit ronron prétentieux et quintessencié : c'est une belle et forte tendresse, humaine et vivante, qui rend esclaves l'un de l'autre, et heureux de l'être, deux beaux enfants pleins de santé, dont le sang coule rouge et chaud. Vaillant amour ! dont l'expansion, même dans ses hardiesses, ne peut pas plus scandaliser la Morale que ne la peut choquer la nudité de Daphnis se baignant devant Chloé.

Dox est li cans, biax est li dis
Et cortois et bien assis ...

L'éloge est mérité, et l'auteur a bien fait de se l'adresser à lui-même, — en avance-ment d'hoirie. La Postérité est une justicière à la façon du roi Don Pèdre : elle est cruelle — et elle boite. Comme son jugement tarde toujours à se manifester, et qu'il ne se mani-

festes au profit des vivants que lorsqu'ils sont morts, le mieux est encore de s'en passer en s'en fabriquant un qui ne blesse personne et qui satisfasse quelqu'un. Quelqu'un, bien entendu, c'est l'auteur.

Dox est li cans, biax est li dis
Et cortois et bien assis ...

Très-doux l'un, très-beau l'autre, en effet. Je doute qu'il y ait — je ne dis pas dans notre littérature contemporaine, si pauvre, mais dans toute notre littérature — une page comme celle où l'auteur inconnu fait le portrait de son héroïne en racontant son évasion. Cela vous met l'eau à la bouche : « Ce fu el tans d'esté, el mois de mai, que li jor sont caut, lonc et cler, et les nuis coies et series. Nicholette jut une nuict en son lit, si vit la lune luire cler par une fenestre, et si oï le lorseilnol canter en garding, se li sovint d'Aucasins son ami qu'ele tant amoit.. Ele avoit les caviaus blons et menus recercelés, et les ex vairs et rians, et le face traitice, et le nés haut et bien assis, et les levrètes vermelettes plus que n'est cerise ne rose el tans d'esté, et les dens blans et menus ; et avoit les mameletes dures qui li souslevoient sa

vesteure ausi com ce fuissent dex nois gauges ; et estoit graille parmi les flans, qu'en vos dex mains le peusciés enclorre ; et les flors des margerites qu'ele ronpoit as ortex de ses piés, qui li gissoient sor le menuisse du pié par deseure, estoient droites noires avers ses piés et ses ganbes, tant par estoit blanche la mescinete... »

On comprend sans peine qu'Aucassin soit amoureux de tant de charmes : Nicolette est bien la plus appétissante fille qui se soit jamais offerte aux lèvres gourmandes d'un homme. On comprend aussi qu'à son tour Nicolette soit amoureuse de son amoureux ; car l'auteur inconnu de cette ravissante pastorale chevaleresque — non par impuissance, mais par un ingénieux raffinement d'esprit, et pour mieux prouver combien ces deux beaux enfants sont faits l'un pour l'autre — trace d'Aucassin le même portrait que de Nicolette, les « dex nois gauges » exceptées. L'un est en homme ce que l'autre est en femme : deux corps fondus en un seul — comme celui de la nymphe Salmacis et celui du fils d'Hermès.

Cependant, ce mutuel amour, qui eût attendri des tigres, irrite le comte Garin de

Beucaire; car les pères, oubliant toujours qu'eux aussi ont été jeunes et accessibles aux sollicitations de la chair, deviennent impitoyables pour les fils qui se permettent de faire ce qu'ils ont fait eux-mêmes, et, l'orgueil du nom et du rang parlant plus haut que la voix des entrailles, ils ne craignent pas de séparer des cœurs qu'ils devraient au contraire rapprocher. Mauvais jardiniers, les pères! ils font des marcottes au lieu de faire des greffes.... Il faut que ce soit un grossier soldat, la *gaité* de la tour où est enfermé Aucassin, qui donne à ce père cruel une leçon de pitié, comme son fils lui a donné une leçon d'honneur en le rappelant au respect de la chose jurée et en l'accablant du mépris que l'on doit aux trahisseurs de serments.

Dox est li cans, biax est li dis.

Et cortois et bien assis....

Et c'est ainsi de la première ligne à la dernière. Il n'est pas une page d'où ne s'échappent, comme d'un jardin, des parfums de fleurs exquis et des gazouillements d'oiseaux rares,—le jardin de l'amour! On suit ces deux chères créatures emparadisées par-

tout où il leur plaît d'aller, sans songer un seul instant à trouver le chemin long. Nicolette s'échappe courageusement de sa prison et se réfugie dans la forêt, préférant les animaux féroces aux hommes, — plus féroces et plus bêtes que les animaux : on l'accompagne dans sa fuite, tremblant pour elle, ému comme elle, attristé comme elle par l'attente de son ami. Son ami vient, ils se retrouvent, « ils s'accolent et se baisent » : on tressaille des battements de leurs cœurs, on jouit de la félicité idéale — et positive — de leurs âmes. Ils s'en vont par monts et par vaux, s'accolant et se baisant en route, pour passer le temps, au grandissime galop de leur grand diable de cheval — qui par parenthèse a bien l'air d'être l'hippogriffe ailé d'Andromède et de Persée : on court tout haletant derrière ce couple enivré de lui-même ; on se laisse emporter dans le tourbillon parfumé où ils roulent, et quand, arrivés sur le bord de la mer, ils montent dans la galiote des marchands, on y monte avec eux pour assister avec eux aux étranges choses du pays de Torlore. Enfin, quand, après des aventures et des mésaventures dont le récit ne lasse

pas un seul instant, ces deux parangons de jeunesse, de beauté et d'amour, reçoivent la récompense de leur mutuelle tendresse, quand ces deux amants s'épousent, on leur sert de témoin.

II

Tel est le roman d'*Aucassin et Nicolette*.

Je n'ai pas, on le devine, la prétention d'avoir déniché ce merle blanc littéraire; pour cela, il aurait fallu me lever plus tôt, c'est-à-dire naître au commencement du xviii^e siècle, au lieu de naître presque au milieu du xix^e. Longtemps avant moi, bien longtemps, un fureteur habile, héritier de l'ardeur patriotique de dom Rivet et de l'ardeur philologique de DuCange, académicien par-dessus le marché, Lacurne de Sainte-Palaye enfin, puisqu'il faut l'appeler par son nom, avait mis la main sur ce *rara avis*, un peu lourdement peut-être. « Cet ouvrage, dit-il dans son Avertissement des *Amours du bon vieux temps*, se trouve dans un ma-

nuscrit qui a près de 500 ans d'ancienneté¹. Il fut composé vers le temps de saint Louis pour être récité et chanté dans les cours des rois, et des princes et des seigneurs. Le trouverre ou jongleur qui faisait le premier rôle, récitait à voix haute et sonore l'histoire ou la fable en prose qui est toujours précédée par ces mots : *On dit, on chante, on fabloye*. Ce qui est en vers, précédé des mots : *On chante*, étoit mis en musique, et se chantoit sans doute en chœur par la troupe des chanteurs à qui le chef donnoit le ton². Un nombre infini d'instruments de toutes espèces, joués par les jongleurs et les ménestriers de la même bande, formoit l'accompagnement.

« Tous les vers d'un même chant ou d'une même suite rimoient ensemble, hormis le dernier vers; mais les rimes n'en seroient pas de mise aujourd'hui : outre que la prononciation étoit fort différente de la nôtre (car Aucassin rimoit à *is* et se prononçoit

¹ Manuscrit n° 2168 du fonds français de la Bibliothèque Impériale, ancien n° 7989² Baluze.

² Sur le manuscrit, la musique de ces vers est notée. C'est, bien entendu, du plain-chant sur la clef d'*ut*, parce que cela se chantait autrefois comme la séquence se chante encore à l'église entre l'épître et l'évangile.

Aucassin ou Aucassis), nos pères se contentoient des assonances, ou de la plus légère ressemblance dans la finale des mots.

« L'attention de ne point faire rimer le dernier vers de chaque reprise avec les précédents semble indiquer un dessein formel d'avertir le trouverre qu'il devoit se préparer à commencer son récit en prose; c'étoit une espèce de réclame pour le déclamateur qui avoit à reprendre son rôle lorsque le chanteur alloit finir le sien. »

Cela est bien, cela nous édifie¹, et nous en sommes reconnaissants envers Lacurne de Sainte-Palaye. Mais où notre gratitude doit s'arrêter, c'est au seuil même de sa traduction. Malgré le soin qu'il prend de faire

¹ A moitié : quelques parties de l'explication du savant académicien restent obscures. Ainsi, quelque envie que j'en aie, je ne saurais lui concéder « le nombre infini d'instruments de toutes espèces » : le *jogleor* ne jouait que de la vielle. Les « instruments de toutes espèces, » dont parle ici Lacurne de Sainte-Palaye, nacaires et flageolets, cors et psaltérions, flûtes et guiternes, servaient aux orchestres, mais non aux accompagnateurs des chansons de geste. Le jongleur étoit seul pour chanter le poëme composé par le trouvère, et il le chantait en s'accompagnant d'un seul instrument, la vielle, rien que la vielle, mais seulement au commencement et à la fin de chaque *laisse* ou couplet, le récitatif en prose se passant ordinairement de musique.

déclarer par son libraire qu'elle a « obtenu les suffrages distingués » des lecteurs du *Mercur*, nous sommes forcé de lui refuser le nôtre, parce que, contrairement à sa propre déclaration, il n'a pas « rendu scrupuleusement dans la prose la simplicité et la naïveté du dialogue, et, qu'à l'égard de la versification, il n'a pas conservé aussi « exactement » la mesure et les rimes. » C'est *Aucassin et Nicolette*, comme le *Petit Jehan de Saintré* du comte de Tressan est le *Jehan de Saintré* du manuscrit original. Quoiqu'il soit de mauvais goût de médire de ses devanciers, je ne puis m'empêcher de signaler ici, rapidement, les imperfections notoires de la traduction de Lacurne de Sainte-Palaye, — qui eût pu être si parfaite.

Non-seulement ce savant académicien supprime des détails charmants et significatifs, — par exemple les vers où Aucassin parle de l'effet miraculeux produit sur un malade par la vue de la « jambète » de Nicolette, et ce passage où, emporté par sa passion, il fait du Paradis un tableau si peu flatteur, — non-seulement Lacurne supprime ces détails exquis, mais trop souvent il substitue sa propre imagination à celle de l'auteur in-

connu qu'il s'était chargé de faire connaître au monde des délicats ; au lieu d'un mot à mot naïf, il nous donne un à peu près pompeux, au lieu d'une traduction une imitation, — ce qui n'est pas du tout la même chose. En veut-on des preuves ? En voici, au hasard :

Le texte porte : « Ele avoit blonde la crigne, » que Lacurne traduit par : « Chevelure blonde et poupine. » Pourquoi *poupine* ?

Le texte porte : « Le face cler et traitice, » que Lacurne de Sainte-Palaye traduit par :

La rose au matin
N'étoit si fraîche que son teint.

Pourquoi tant de mots quand un seul — *at-trayante* — suffit ?

Le texte porte : « Se vos ne le m'afiés, se je ne vos fac jà cele teste voler, » que le savant académicien traduit par : « Je vous fais sauter la cervelle. » D'un coup de pistolet, probablement ?

Le texte porte : « Dites li qu'il a une beste en ceste forest, » que Lacurne traduit par *biche*. Une biche est une bête, mais une bête

n'est pas toujours une biche — ni un académicien toujours un savant.

Le texte porte : « Je m'en sui bien acaités vers li, » que Lacurne traduit par : « Ma commission est faite. » Pourquoi ne pas ajouter, pendant qu'il y est : « Et la course est payée ? »

Le texte porte : « Et estoit cauciés d'uns housiax et d'uns sollers de buef, fetés de tille¹, » que Lacurne traduit par : « Il avoit des bottes de bois de tilleul. » Je sais bien que tilleul vient de *tilia* ; mais, outre que le paysan rencontré dans la forêt par Aucassin est po-

¹ Cette phrase fait partie de l'épisode du bouvier qui a perdu « Roget, li mellor de ses bués, » et que rencontre Aucassin dans la forêt où s'est réfugiée Nicolette; épisode qu'on a déclaré aussi inopportun, aussi inutile que celui du roi de Torelore. Deux hors-d'œuvre, sans doute, mais d'une forte saveur : le premier, simple et grandiose comme une page de l'*Odyssée*; le second, d'une haute bouffonnerie, renouvelée — non des Grecs — des sauvages. Un roi en gésine, une reine armée en guerre !

Je suis de ceux qui dînent volontiers avec des hors-d'œuvre. D'ailleurs, ce dernier épisode du roi de Torelore va m'aider à prouver l'utilité des inutilités en confirmant l'âge exact du manuscrit unique d'Aucassin, déjà fourni par une étude attentive de son orthographe. Torelore, c'est Aigues-Mortes, « vulgairement appelé le pays de Turelore — dit Lacurne de Sainte-Palaye — à cause des singularités qui regardent le pays et ses habitants; ceux-ci, presque tous pêcheurs, gagnent leur vie à reculons, marche ordinaire de ceux qui pêchent en retirant leurs filets. C'est un pays, d'ailleurs, où, plus il pleut, plus la

sitivement chaussé de houseaux et de souliers de cuir, Lacurne de Sainte-Palaye aurait dû se rappeler que la *tille* est le produit du *teillage*, c'est-à-dire de la filasse.

Je pourrais multiplier mes preuves en multipliant mes citations; mais à quoi bon? La gloire de Lacurne de Sainte-Palaye n'en serait pas pour cela diminuée d'un iota, ni la mienne augmentée d'une panse d'*a*. Il n'a pas eu, cela est clair, pour le précieux manuscrit qui nous occupe, tout le respect qu'il lui devait; il l'a traité un peu trop cavalièrement; mais enfin il l'a traité de son

terre est dure, parce que le sable qui fait le sol s'endurcit par la pluie. Les montagnes de ce pays-là, qui ne sont que de sable, sont souvent transportées par les vents. C'est enfin un pays où, plus il fait chaud, plus il gèle, le sel des salines de Pecais, voisin d'Aigues-Mortes, ne se cristallisant (ce qui est une espèce de congélation) que par la force de la chaleur.» Or, Torelore étant Aigues-Mortes, est naturellement le petit port méditerranéen fondé par Marius, où s'embarqua saint Louis en 1248 et en 1269, et où personne aujourd'hui ne pourrait s'embarquer — par cette victorieuse raison que cette ville se trouve, par suite d'ensablements successifs pareils à ceux dont Bruges a été la victime, à 8 kilomètres de la mer, assez avant dans les terres, comme on voit. Or, enfin, saint Louis s'étant embarqué à Torelore, dans les parages duquel croisent les Sarrasins du roman d'*Aucassin*, n'est-on pas autorisé à en conclure que ce roman est contemporain de saint Louis, c'est-à-dire du milieu du XIII^e siècle?

mieux; il a fait pour lui tout ce qu'il était en son pouvoir de faire à une époque où Watteau et Lancret, Boucher et Vanloo, étaient les peintres préférés, et où, pour répondre au besoin de sensations galantes que la Régence avait mis à la mode, le marquis de Paulmy fondait la *Bibliothèque universelle des romans*, — une mascarade littéraire, dans laquelle les farouches héros des légendes carlovingiennes défilent costumés en mousquetaires. On peut regretter qu'il n'ait pas fait davantage, tout en constatant qu'il eût pu faire beaucoup moins. Il y a des intentions qui valent des actions.

III

En ai-je dit assez pour donner à ceux qui ne l'ont encore luë ni dans l'original ni dans la traduction¹, envie de lire cette adorable

¹ Dans l'original, — c'est-à-dire, soit sur le manuscrit de la Bibliothèque Impériale, soit sur le texte publié par Méon, soit enfin sur celui publié par MM. L. Moland et d'Héricault. Dans

pastorale chevaleresque, cette sorte d'idylle héroïque intitulée *Aucassin et Nicolette*? Je le crois, — du moins je l'espère. Pour les tenter davantage du délicat péché de curiosité, j'ajouterai qu'à tous ses titres à l'attention des gens de goût et à la sympathie des gourmets de lettres, elle en tient un dernier en réserve, le plus inattendu de tous : le style dans lequel elle est écrite!

J'avais raison de comparer, ainsi que je l'ai fait en commençant, ce roman d'amour, si chaste et si chaud, au roman rustique de Longus, si chaud et si chaste : les analogies sont nombreuses et frappantes, forme et fond, canevas et broderie. *Daphnis et Chloé* est une histoire grecque racontée par Amyot, écrivain gaulois. *Aucassin et Nicolette* est une histoire provençale racontée par un trouvère du Nord, — des mœurs du pays d'oc en langue d'oïl ! un oranger planté en pleine terre picarde ! Et, dernière analogie, ou, si l'on veut, dernière coïncidence : le manu-

la traduction, — c'est-à-dire, soit dans celle de Lacurne de Sainte-Palaye, soit dans celle de Legrand d'Aussy (remarquablement défectueuse), soit enfin dans celle de Fauriel, incontestablement la meilleure.

scrit de *Daphnis et Chloé* de la Bibliothèque Laurentienne de Florence a sa fameuse tache d'encre; le manuscrit d'*Aucassin et Nicolette*, de la Bibliothèque Impériale de Paris, a une déchirure¹ qu'il doit à quelque Paul-Louis trop passionné pour notre vieille littérature ou à quelque rat trop épris de notre vieux parchemin. Solution de continuité dans l'un, lacune dans l'autre! La parenté est complète.

Mais

No cantefable prent fin,
N'en sai plus dire.

ALFRED DELVAU.

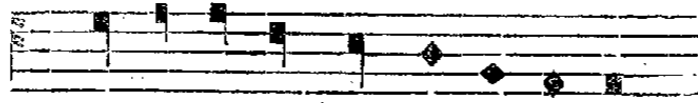
Paris, 1^{er} mai 1866.

¹ Cette déchirure se trouve à la page 66, après « et il erra tant qu'il vint, » et avant « defors et dedens. » Le sens, à peine interrompu, peut être facilement reconstruit, ainsi qu'on le peut voir par les mots que j'ai soulignés dans ma traduction.

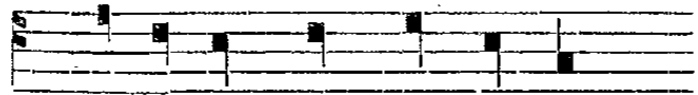
Il y a une seconde déchirure, moins grave encore, dans les vers qui suivent.

C'est Aucassin

et de Nicolette.



Qui Voudroit bons Vers oïr

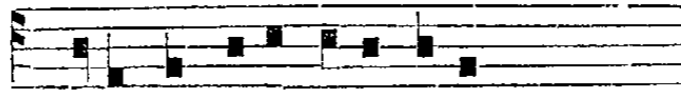


**Del deport du Vieil caitif
De deus biay enfans petis
Nicolette et Aucassins
Des grans paines q̄l souffri
Et des proueces q̄l fist**

AUCASSIN ET NICOLETTE.

*Qui veut ouïr de beaux vers,
Amusement d'un vieillard,
Touchant deux chers beaux enfans,
Aucassin et Nicolette,
Rossignolet et fauvette?
Nous allons chanter ici
Les misères qu'il souffrit*

Por samie a le cler Bis.
 Day est li cans/ biay est li dis/
 Et cortois ⁊ bñ asis/
 Nus hom nest si esbahis
 Tant dolans ni entrepris
 De grant mal amaladis
 Se il loit ne soit garis
 Et de ioie resbaudis



Tant parest douce.

Or dient ⁊ content ⁊ sabloient.

*Et les prouesses qu'il fit
 Pour sa mie au clair visage.
 Doux, le chant; beau, le récit,
 Courtois et bien composés.
 Il n'est homme si chagrin,
 Si marmiteux, si malade,
 Qui ne soit tout resbaudi,
 Remis et regaillardi
 Par cette histoire amoureuse,
 Tant douce elle est.*

Ici l'on dit, conte et fabloie.



Li q̄ns Bougars de Valence faisoit
 guere au conte Garins de Biauc/
 caire/ si grant ⁊ si merueilleuse ⁊
 si mortel/ q̄l ne fust i. seuy iors
 atornes q̄l ne fust as portes ⁊ as murs ⁊ as
 bares de le Bile a c. cheualiers ⁊ a x. mille ser/
 gens a pie ⁊ a ceual. Si li argoit sa terre ⁊
 gastoit son pais ⁊ ocioit ses homs. ¶ Li q̄ns
 Garins de Biaucaire estoit vey ⁊ frales/ si auoit
 son tans trespasse. Il nauoit nul oir/ ne fil/ ne
 fille/ fors un seul vallet/ cil estoit tey con ie Des
 dirai. Aucasins auoit a n̄ li damoisiay/ biay
 estoit ⁊ gens ⁊ grāt ⁊ biē taillies de gandes ⁊ de
 pies ⁊ de cors ⁊ de bras. Il auoit les cauiay

Le comte Bougars de Valence faisait si âpre et rude guerre au comte Garin de Beaucaire, qu'il ne se passait pas un seul jour nébuleux sans qu'il en profitât pour se porter aux murs et aux barrières de la ville à la tête de cent chevaliers et de dix mille serviteurs à pied et à cheval, lesquels saccageaient et gâtaient le pays dont ils massacraient les habitants. — Le comte Garin de Beaucaire, qui était vieux et cassé et avait trépassé de beaucoup son temps, n'avait nul héritier, nul fils, nulle fille, fors un seul jouvenceau qui avait nom Aucassin. Aucassin était bel et gent, grand et bien taillé de jambes et de pieds, de corps et de bras. Il avait les cheveux blonds, fins et crespelés, les yeux vairets et riants,

blons ⁊ menus recerceles/ ⁊ les ey Dairs ⁊ riens/
 ⁊ le face clere ⁊ tratice/ ⁊ le nes haut ⁊ biē assis/
 ⁊ si estoit entecies de bones teces/ q̄n lui nē auoit
 nule mauuaise/ se bone nō/ mais si estoit saupris
 damor q̄ tout Dainc/ q̄l ne Doloit estre ceualers
 ne les armes prendre/ naler au tornoi/ ne faire
 point de q̄nq̄ il deust. ¶ Se pere ⁊ se mere li di/
 soient : Fiy car/ pren tes armes/ se monte el
 ceual/ si deffent te tere/ ⁊ aie tes homes/ sil te
 Doient entrey/ si defenderont il mix lor cors ⁊ lor
 auoirs ⁊ te tere ⁊ le miue. ¶ Pere/ fait Aucasins/
 quen parles Vos ore? ia Dix ne me doins riens
 que ie li demant/ quant ere ceualers/ ne monte
 a ceual/ ne que Doise a estor ne a bataille la ũ

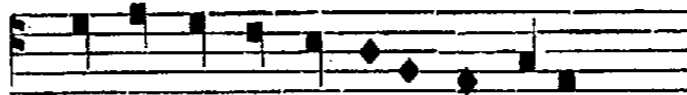
*le nez haut et bien assis, la face claire et attrayante,
 et il était si bien pourvu de qualités qu'il eût été
 difficile d'en trouver une mauvaise emmi les bonnes.
 Mais il était si fort pris par l'Amour, ce grand
 vainqueur, qu'il se refusait à s'occuper d'autre
 chose, par exemple à être chevalier, à prendre les
 armes, à assister aux tournois, à faire enfin aucune
 des choses qu'il dût faire. Son père et sa mère en
 étaient marris.— Fils, lui dit un matin le vieillard,
 prends tes armes, monte à cheval, défends ta terre,
 aide tes hommes. Quand ils te verront au milieu
 d'eux, ils auront plus de courage pour défendre leurs
 corps et leurs biens, ta terre et la mienne.— Père,
 répondit Aucassin, de quoi me parlez-vous là? Que*

ie fiere ceualer ni aultres mi/ se Vos ne me dones
 Nicholete me douce amie que ie tant aim. Fiy/
 fait li peres/ ce ne poroit estre. Nicholete laise
 ester/ q̄ ce est Vne caitiue q̄i fu amenee de strange
 tere. Si lacata li Visq̄ns de ceste Vile as Sa/
 rasins/ si lamena en ceste Vile. Si la leuee ⁊
 bautisie ⁊ faite sa fillole/ si li donra Vn de ces
 iors Vn baceler q̄i du pain li gaignera par ho/
 nor. De ce nastu q̄ faire/ ⁊ se tu femme Vix auoir/
 ie te donrai le file a Vn roi u a Vn conte. Il na
 si rice home en France/ se tu Vix sa fille auoir/ q̄
 tu ne laies. Auoi! peres/ fait Aucassins/ ũ est
 ore si haute honers en tere/ se Nicholete ma tres
 douce amie lauoit/ q̄ele ne fust bien emploiee en

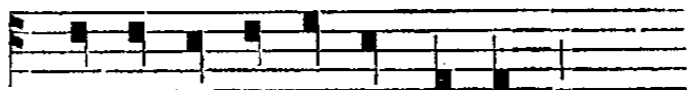
*Dieu ne me donne jamais rien de ce que je lui de-
 manderai, si je monte à cheval, si je vais à tournoi
 ou à bataille avant que vous ne m'ayez donné vous-
 même Nicolette, ma douce amie que tant j'aime! —
 Fils, dit le père, cela ne peut être. Laisse là ta Ni-
 colette, une captive amenée d'étranger pays par les
 Sarrasins et achetée par le vicomte de cette ville. Il
 l'a élevée, baptisée et faite sa filleule; un de ces
 jours il la donnera à quelque brave gars qui lui
 gagnera du pain par honneur. De cela, toi, tu n'as
 que faire, et quand tu voudras prendre femme, je te
 donnerai la fille d'un roi ou d'un comte. Il n'y a si
 riche homme en France dont tu ne pusses avoir la
 fille, si tu la souhaitais.— Hélas! père, dit Aucassin,*

li? Sele estoit enpereris de Colstentynoble u
 Dalemaigne/ u roine de France u Dengleterre/
 si aroit il asses peu en li/ tant est france ⁊ corz/
 toise ⁊ debonnaire ⁊ entecie de toutes bones teces.

Or se cante.



Aucasins fu de Biaucaire



Dû castel de bel repaire.

De Nicolete le bié faite

Nus hom ne len puet retraire

Q ses peres ne li laisse.

Et sa mere le manace

il n'est au monde de si riche seigneurie qui ne fût convenablement occupée, si Nicolette, ma tant douce amie, la possédait. Elle serait impératrice de Constantinople ou d'Allemagne, reine de France ou d'Angleterre, qu'elle ne pourrait être plus courtoise et plus débonnaire, avec de meilleures mœurs et de plus saines vertus.

Ici l'on chante.

Aucassin n'a pas de cesse

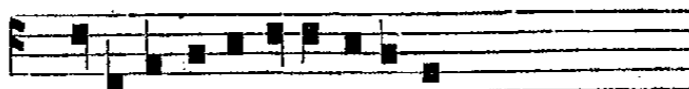
Que son père ne lui laisse

Nicolette, la bien faite.

Lors, sa mère le menace :

—Ah! pauvre! que veux-tu faire!

Diua! faus/ à Bey tu faire?
 Nicolete est coïte ⁊ gaie
 Jetee fu de Cartage/
 Acatee fu dun faisne.
 Puis q̄ moullie te Dix traire/
 Près feme de haut parage.
 Mere/ ie nen puis el faire/
 Nicolete est deboñaire/
 Ses gens cors ⁊ sō Biaire/
 Sa biautes le cuer mel traire/
 Bié est drois q̄ samor aie.



Q trop est doce.
 Or dient ⁊ content ⁊ sabloient.

—*Nicolette est coïte et gaie.*
 —*Nicolette, une captive!*
Puisque femme tu veux prendre,
Prends femme de haut lignage...
 —*Mère, je ne puis le faire...*
Nicolette est débonnaire;
Son corps gent, son clair visage,
Sont les maîtres de mon cœur.
Il faut que son amour j'aie,
Car trop est douce!

Ici l'on dit, conte et fabloie.



ant li qns Garins de Biaucaire
 Dit q'il ne poroit Aucassin son fil re/
 traire des amors Nicholete/ il traist
 au Visconte de le Vile q'i ses hom
 estoit/ si lapela. ¶ Sire qns/ car ostes Nicholete/
 vostre filole/ q' la tere soit maleoite d'ot ele fu
 amenee en cest pais/ car par li pert iou Auca/
 sins/ q'il ne veut estre cheualers/ ne faire point
 de q'q' faire doie; ⁊ facies biē q' se ie le puis
 auoir/ q' ie larderai en Vy fu ⁊ Vous meismes
 pores auoir de Vos tote peor. Sire/ fait li Vis/
 qns/ ce poise moi q'il i Va/ ne q'il i Viēt a ce q'il i
 parole. Je lauoie acatee de me deniers/ si lauoie
 leuee ⁊ bautisie ⁊ faite ma filole. Si li donasse

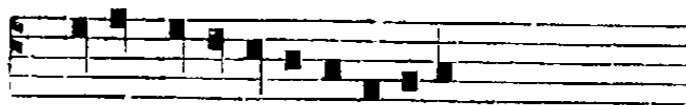
Quand le comte Garin de Beaucaire vit qu'il ne pourrait déloger Nicolette du cœur d'Aucassin, il alla trouver le vicomte de la ville, son vassal, et il lui dit : — Sire vicomte, il faut au plus tôt nous débarrasser de Nicolette, votre filleule... Maudit soit le pays d'où elle a été amenée, car à cause d'elle je perds Aucassin, qui ne veut pas être chevalier et se refuse à faire ce qu'il doit. Sachez que lorsque je la pourrai tenir, je la ferai brûler, et vous-même devrez avoir toute peur pour vous! — Sire, fit le vicomte, comme à vous il me pèse qu'Aucassin aille et vienne pour chercher à parler à Nicolette. Je l'ai achetée de mes deniers, je l'ai élevée, baptisée et faite ma filleule. Je la voulais donner à femme à quelque

Un baceler q̄i du pain li gaegnast par honor. De ce neust Aucassins Vos fix à faire/ mais puisq̄ Vostre Volète est ⁊ Vos bōs/ ie lenuoierai en tel tere ⁊ en tel pais à iamais ne le Vera de ses ey. Or gardes Vos/ fait li q̄ens Garins/ grans maus Vos en poroit Venir. ¶ Il se departèt. Et li Vieq̄ns estoit m̄lt rices hom. Si auoit Un rice palais/ pardeuers un gardin/ en Vne cambre la fist metre Nicholette en Un haut estage/ ⁊ Vne Vielle auoec li por compaignie ⁊ por soiste tenir/ ⁊ si fist metre pain ⁊ car ⁊ Vin/ ⁊ q̄nq̄ mestiers lor fu. Puis si fist luis seeler con ni peust de nule part entrer ne iscir/ fors tāt q̄il i auoit Vne fenestre par deuers le gardin

jeune gars qui se fût fait honneur de lui gagner du pain, ce que n'eût pas su faire Aucassin votre fils. Puisque votre volonté et votre plaisir sont autres, je vais envoyer la fillette en telle terre et en tel pays, que jamais plus Aucassin ne la verra de ses yeux. — Qu'il en soit ainsi, fit le comte Garin, sinon il vous en pourrait advenir de grands maux. — Ils se départirent. Le vicomte avait un riche palais, clos de hautes murailles et bordé de jardins ombreux. Il fit mettre Nicolette au plus inaccessible étage, avec une vieille pour toute compaignie, et aussi avec une provision suffisante de pain, de viande, de vin, et généralement de tout ce dont il pouvait être métier. Puis il en fit sceller la porte de telle sorte que nul ne pût

assez petite dont il lor Benoit Un peu dessor.

Or se cante.



Nic est en pson mise
 En Une chambre Vaultie
 Qui faite est p̄ grāt deuisse/
 Panturee a miramie.
 A la fenestre marbrine
 La sapoia la mescine.
 Ele auoit blonde la crigne,
 Et bié faite la forcille/
 La face clere ⁊ traitice/

*entrer ou sortir, ne laissant d'autre ouverture
 qu'une fenêtre prenant vue sur le jardin, mais trop
 étroite pour le passage de l'air pur.*

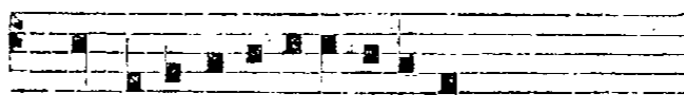
Ici l'on chante.

*Nicole est en prison mise,
 Dans une chambre voûtée
 Faite avec un très-grand art
 Et merveilleusement peinte.
 A la fenêtre de marbre
 S'appuya la jeune fille.
 Blonde était sa chevelure,
 Bien faits étaient ses sourcils;*

Ainc plus bele ne Veistes.
 Esgarda par le gardine
 Et Veist la rose espanie
 Et les oisay q̄i se criēt.
 Dōt se clama orphenine.
 Aimi! lasse moi/ caitiue!
 Por coi sui en prison misse?
 Aucasins/ damoisiay sire/
 Ja sui iou li Dostre amie/
 Et Vos ne me haes mie.
 Por Vos sui en prison misse
 En ceste cābre Hautie
 Die trai m̄lt male Vie.
 Mais par Diu le fil Marie

Sa face, attrayante et chaste :
Jamais plus belle ne fut !
Son regard, dans le jardin,
Vit la rose épanouie
Et les oiseaux qui jouaient.
Lors se plaignit l'orpheline :
—Las! que je suis malheureuse!
Pourquoi suis-je en prison mise?
Aucassin, damoiseau sire,
Depuis un long temps déjà
Je suis votre douce amie,
Vous ne me haïssez pas.
C'est pour vous que je suis mise

Longement ni serai mie



De iel puis far.

Or dient ⁊ content ⁊ fabloient.



Nic fu en prison, si q' Dōs aues
oi ⁊ entēdu/ en le cambre. Li cris ⁊
le noise ala par tote le tere ⁊ par
tot le pais q' Nicholete estoit per/
due. Li auqant dient q'ele est fuie fors de la tere/
⁊ li auqant dient q' li qens Garins de Biaucare
la faite mordrir. Qui q'ey eust ioie/ Aucasins
nen fu mie lies/ ains traist au Disqens de la Vile/

*En cette chambre voûtée
Où traîne ma triste vie;
Mais, par Dieu, fils de Marie,
Longement n'y resterai,
Si je puis faire!*

Ici l'on dit, conte et fabloie.

*Ainsi que vous le venez d'ouïr, Nicolette fut donc
en prison mise, et bientôt courut dans le pays le
bruit qu'elle était perdue. Les uns disaient qu'elle
s'était enfuie, les autres assuraient que le comte
Garin de Beaucaire l'avait fait mourir. Tout désolé
de la joie que cette nouvelle semblait causer à quel-*

si lapela. ¶ Sire Bisqens caues Vos fait de Ni,
cholete ma tres dōce amie/ le riens en tot le mont
à ie plus amoie? aues le me Vos tolue ne enblee?
facies biē à se ie en muir/ faide Vous en sera
demādee/ ⁊ ce sera bien drois/ à Vos mares ocis
a Vos ii. mains/ car Vos maues tolu la riens
en cest mōt à ie plus amoie. ¶ Biay sire/ fait
li qens/ car laiscies ester. Nicholete est Vne cai/
tiue à iamenaī destrāge tere. Si lacatai de mon
auoir a Sarasis. Si lai leuee ⁊ bautisie ⁊ faite
ma filole. Si lai norie/ si li donasce Vn de ces
iors i. baceler qī del pain li gaegnast par honor;
de ce naues Vos à faire. Mais prēdes le fille
a Vn roi ou a Vn cōte. En seur à tot/ à cuideries

*ques-uns, Aucassin alla trouver le vicomte de la ville
et lui dit : Sire vicomte, qu'avez-vous fait de Nico-
lette, ma tant douce amie, la chose qu'au monde
j'aimais le plus? vous me l'avez enlevée? Sachez
bien que si j'en meurs, rude compte vous en sera
demandé, et cela ne sera que justice, car vous m'au-
rez tué de vos deux mains en me ravissant la chose
qu'en ce monde j'aimais le plus!...—Beau sire, ré-
pondit le vicomte, laissez là cette Nicolette indigne
de vous, cette esclave étrangère que j'ai achetée de
mes deniers aux Sarrasins, que j'ai élevée, baptisée,
nourrie, faite ma filleule, et qui est destinée à servir
de femme à un jeune gars de sa condition, à un ga-
gneur de pain. Vous n'en avez que faire, vous qui*

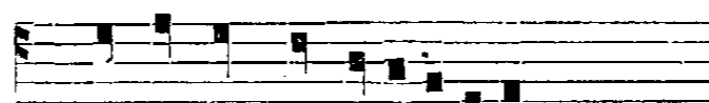
Vos auoir gaegnie/ se Vos lauiés asognentee ne mise a Vo lit? mlt iaries peu conqis/ car tos les iors du siecle en seroit Vo ame en Infer/ qen Paradis nenterries Vos ia. ¶ En Paradis/ qai ie a faire? ie ni qier entrer/ mais q iaie Nicolete ma tresdōce amie q iaím tāt. ¶ En Paradis ne Vont fors tēy gens con ie Vos dirai/ il i Vōt ci Viel prestre ⁊ cil Viel clop ⁊ cil māque q̄i tote ior ⁊ tote nuit crapēt deuant ces autey ⁊ en ces Vies croutes/ ⁊ cil a ces Vies capes ereses ⁊ a ces Vies tateceles Vestues/ q̄i sont nu ⁊ decaus ⁊ estru/ mele/ q̄i moeurent de faim ⁊ de sei ⁊ de froit ⁊ de mesaises. ¶ Cil Vont en Paradis/ aueuc ciay nai iou q̄ faire. Mais en Infer Voil iou aler/

pouvez prendre à femme une fille de roi ou de comte. Au surplus, que croiriez-vous donc avoir gagné si vous l'aviez faite votre concubine et mise en votre lit? Un beau résultat, en vérité! car votre âme en irait éternellement en Enfer, et jamais vous n'entreriez en Paradis! — En Paradis? Qu'ai-je donc à y faire? Je ne cherche pas à y entrer, je veux seulement Nicolette, ma très-douce amie que j'aime tant! D'ailleurs, en Paradis ne vont que les gens que je vais vous dire : les vieux prêtres, les vieux éclopés, les vieux manchots, qui jour et nuit crachent devant les autels, sous les vieilles cryptes, mêlés aux porteurs de vieilles chapes et de vieilles aumusses; tous ceux, enfin, qui sont nus et déchaux, rongés d'ulcères,

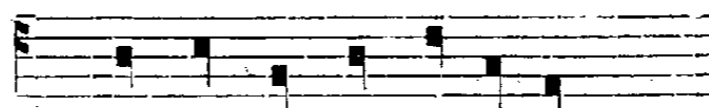
car en Infer Dont li bel clerc ⁊ li bel ceualier q̄i
 son mort as tornois ⁊ as rices gueres/ ⁊ li bien
 fergāt ⁊ li franc hom. Aueuc ciay Voil iou aler.
 Et si Dont les beles dames cortoises/ q̄ eles ont
 ii. amis ou iii. auoec leur barōs. Et si Va li
 ors ⁊ li argēs/ ⁊ li Vairs ⁊ li gris/ ⁊ si i Dont
 herpeor ⁊ iogleor ⁊ li roi del siecle. Auoec ciay
 Voil iou aler/ mais q̄ iaie Nicholette ma tres
 douce amie aueuc mi. ¶ Certes/ fait li Bisq̄ens/
 por nient en parleres/ q̄ iamais ne le Veres/ ⁊ se
 Vos i parles ⁊ Vos pere le sauoit/ il arderoit ⁊
 mi ⁊ li en un fu/ ⁊ Vos meismes porries auoir
 tote paor. Le poise moi/ fait Aucasis. ¶ Je
 se depart del Bisq̄ens dolans.

*grelottant de fièvres, mourant de soif et de faim, de
 maladie et de misère! Voilà ceux qui vont en Para-
 dis, et je n'ai que faire en leur compagnie! C'est
 en Enfer que je veux aller, parce qu'en Enfer vont
 les jeunes clercs et les beaux chevaliers, les francs
 hommes et les vaillants serviteurs qui sont morts
 dans les tournois ou sur les champs de bataille! Avec
 ceux-là seulement je veux aller, parce qu'aussi avec
 eux y vont, avec leurs amis et leurs barons, les belles
 et courtoises dames, toutes vêtues d'or et d'argent,
 de gris et de vair, suivies de leurs harpeurs et de
 leurs jongleurs, les rois du monde! C'est avec ceux-là
 seulement que je veux aller, pourvu que j'y aille avec
 ma douce amie Nicolette.... -- Vous parlez en vain,*

Or se cante.



Aucasins sen est tornes



Molt dolans ꝛ abosmes.

De samie o le Vis cler/

Mus ne le puet cōforter/

Ne nul bons conseil doner.

Vers le palais est ales/

Il en monta li degres.

En Vne cābre est entres/

Si cōmencea a plover/

dit le vicomte; jamais plus vous ne la verrez. Si vous la revoyiez et lui parliez, et que le sût votre père, il nous brûlerait, elle et moi, et vous-même pourriez avoir quelque chose à craindre... — Cela me pèse! fit Aucassin tout dolent, en quittant le vicomte.

Ici l'on chante.

Lors, Aucassin s'en retourne,

L'esprit navré de chagrin

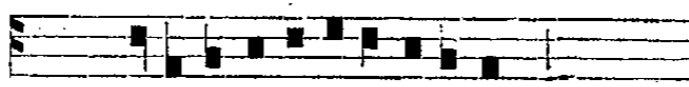
Par l'absence de sa mie,

De sa mie au clair visage,

Qu'il ne pouvait retrouver;

Rien ne le peut conforter.

Et grāt dol a demener
 Et samie a regreter.
 Nicholete/ biay esters/
 Biay Venir ⁊ biay alers/
 Biay deduis ⁊ dous parlars/
 Biay borders ⁊ biay ioers/
 Biay baisiers/ biay acolers/
 Por Vos sui si adoles
 Et si malement menes
 De ie nen cuit Bis aler/



Suer douce amie.

*Il s'en va vers le palais,
 Dont il franchit les degrés;
 Puis il entre en une chambre
 Où ses yeux fondent en eau
 Au souvenir de sa mie
 Qu'il se prend à regretter :
 — Nicolette au beau maintien,
 Au bel aller et venir,
 Au bel être, au doux parler,
 Si belle à rire, à jouer,
 A baiser et accoler,
 Pour vous je suis affligé
 Et si malement mené
 Que je crois que j'en mourrai,
 Tant douce amie!*

Or dient ⁊ content ⁊ fabloient.



Entreus à Aucassins estoiten li cambre
 ⁊ il regretoit Nicholette samie/ li qns
 Bougars de Valence/ q̄i sa guere
 auoit a furnir/ ne soublia mie/ ains
 ot mādē ses homs a pie ⁊ a ceual. Si traist au
 castel por asalir. Et li cris lieue ⁊ la noise/ ⁊
 li ceualer ⁊ li sergant sarmēt ⁊ q̄eurēt as portes
 ⁊ as murs por le castel deffendre. Et li bor/
 gois mōtent as aleoirs des murs/ se ietent
 q̄aria ⁊ peus aguissies. ¶ Entreus à li asaus
 estoit grans ⁊ pleniens/ ⁊ li q̄ens Garins de
 Biacaire vint en la cambre u Aucassins fai,

Ici l'on dit, conte et fabloie.

Pendant qu'Aucassin se lamentait ainsi dans la chambre, regrettant Nicolette, sa mie, le comte Bougars de Valence, qui avait sa guerre à fournir, n'avait pas perdu de temps. Il avait rassemblé des hommes de pied et de cheval et avait couru assaillir le château, dont les défenseurs, chevaliers et gens d'armes, s'étaient aussitôt rassemblés aux portes et aux murailles, afin de se défendre de leur mieux. Les bourgeois avaient suivi leur exemple, ils étaient montés aux créneaux, d'où ils jetaient à foison flèches et pieux aigus. — Au plus fort de l'assaut, le comte Garin de Beaucaire s'en vint en la chambre où Aucassin menait son deuil et regrettait Nicolette,

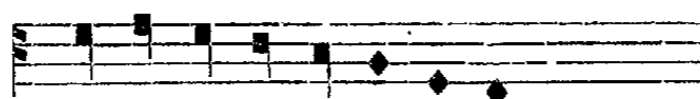
foit deul ⁊ regretoit Nicholette sa tres doce amie
à tât amoit. ¶ **H**a/ fil/ fait il/ con par es caitis
⁊ maleuroy/ à tu Dois con assaut ton castel tot
le mellor ⁊ le plus fort/ ⁊ faces/ se tu le pers/
à tu es desiretes. ¶ **F**il car/ pren les arme ⁊ môte
u ceual ⁊ defen te tere/ ⁊ aiues tes home ⁊ **D**a a
lestor. **J**a ni fieres tu homs ni autre ti. **S**il te
Doiét entray/ si deffenderont il mix lor auoir ⁊
lor cors ⁊ te tere ⁊ le miue/ ⁊ tu ies si grās ⁊ si
fors à bien le pues faire/ ⁊ faire le dois. ¶ **P**ere/
fait Aucassins/ qen parles Vos ore? **J**a **D**ix
ne me doinst riens à ie le demât/ qant ere ceua/
lers/ ne monte el ceual/ ne Doise en estor la u ie
fiere ceualers ne autres mi/ se Vos ne me dones

*sa très-douce amie que tant il aimait. — Ah! fils,
lui dit-il, te voilà pleurant et désolé pendant qu'on
assiège ton château, le meilleur et le plus fort!
Sache que, s'il est pris, tu es déshérité de tout!
Fils, prends tes armes, monte à cheval, mène tes
hommes au combat, défends ta terre!... Il n'est pas
besoin que tu y tues ni que t'y laisses tuer : il suf-
fira que tes gens te voient au milieu d'eux pour en
défendre plus vaillamment leur avoir et leurs corps,
ta terre et la mienne. Tu es grand et fort : il est de
ton devoir d'agir ainsi! — Père, dit Aucassin, de
quoi me parlez-vous là? Que Dieu me refuse tout
ce que je pourrai jamais lui demander, si je consens
à m'armer, à monter à cheval et à risquer de tuer*

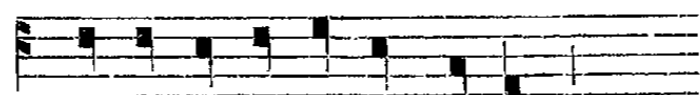
Nicolette me doce amie à ie tant aim. ¶ Fiy/
 dist li pere/ ce ne puet estre/ ançois sofferoie ie
 à ie feusse tot desiretes/ ⁊ à ie perdisse q̄anq̄ geai/
 à tu ia leuses a mollier ni a espouse. ¶ Il sen
 torne. Et q̄ant Aucasins len veit aler/ il le
 rapela. ¶ Pere/ fait Aucasins/ Venes auât/ ie
 Vos ferai bons conuens. ¶ Et qey/ biay fiy?
 ¶ Je prendrai les armes/ sirai a lestor par
 tey couens à se Diy me ramaine sain ⁊ sauf/
 à Vos me laires Nicholette ma douce amie
 tant veir à iaie ii. paroles ou iii. a li par/
 lees ⁊ à ie laie i. seule foie baisie. ¶ Je lotroi/
 fait li peres. Il le creante ⁊ Aucasins fa
 lie.

les autres ou d'être tué par eux, avant que vous ne m'ayez donné Nicolette, ma douce amie que j'aime tant! — Fils, dit le père, cela ne peut être. Je consentirais plutôt à être déshérité de tout ce que j'ai, qu'à te la donner pour femme et pour épouse. — Là-dessus il s'en allait, quand Aucassin, le rappelant : Père, dit-il, venez, je vous prie, j'ai une chose à vous proposer. — Laquelle, beau fils? — Je prendrai les armes, je monterai à cheval, j'irai au combat, je ferai mon devoir, à la condition que si Dieu me ramène sain et sauf, vous me laisserez parler deux ou trois paroles à ma mie Nicolette et une seule fois la baiser. — Je l'octroie, dit le père en s'en allant et en laissant Aucassin tout joyeux de cette promesse.

Or se cante.



Aucasins ot du baisier

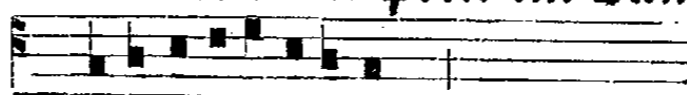


Dil ara au repairier
 Por C. M. mars dor mier
 Ne li fesist on si lie.
 Garnemens deman d'acier
 On li a aparellies.
 Il best i. au berc dublier
 Et lacea li aume en son chief

Ici l'on chante.

*A cause de ce baiser
 Qui l'attend à son retour
 Aucassin est plus heureux
 Qu'avec cent mille marcs d'or.
 Belles armures d'acier
 Lui sont bientôt apportées.
 Il met un double haubert,
 Sur son chef lace son heaume,*

Ceainst lesee au poin dor mier/
 Si monta for son destrier
 Et prent lescu ⁊ lespiel/
 Regarda andex ses pies
 Bien li sissent estriers/
 A meruelle se tint ciers.
 De sa mie li souient/
 Desperona li destrier.
 Il li cort mlt Volentiers/
 Tot droit a le porte ent Dient



A la bataille.

Or dient ⁊ content ⁊ fabloient.

*Ceint l'épée à poignée d'or,
 Prend l'épieu et l'écu,
 Monte sur son destrier,
 Et, regardant à ses pieds,
 S'assure en ses étriers,
 Et prend une mine fière;
 Puis, ressongeant à sa mie,
 Éperonne son cheval
 Et droit devant lui s'en va
 A la bataille.*

Ici l'on dit, conte et fabloie.



ucasins fu armes sor son ceual si
 con vos aues oi ⁊ entèdu. **D**ix!
 con li sist li escus au col/ ⁊ li
 hiaumes u chief/ ⁊ li reuge de sespee
 sor le fenestre hance. **E**t li Balles fu grans ⁊
 fors ⁊ biay ⁊ gens ⁊ biè forniz/ ⁊ li ceuaus sor
 qoi il sist rades ⁊ corans/ ⁊ li Balles lot biè
 adrecie par mi le porte. **D**e ne q̄idies vos
 q̄il pensast na bues/ na vaces/ na ciures prendre/
 ne q̄il ferist ceualer ne autres lui? **M**enil nient/
 onq̄ ne len souint/ ains pensa tant a Nicholette
 sa doce amie q̄il oblia ses resnes ⁊ q̄aq̄ il dut
 faire/ ⁊ li ceuay q̄i ot senti les esperons lenporta
 parmi le presse. **D**e se lance tres entreimi ses

Aucassin partit donc, armé comme vous venez de l'entendre. Dieu! comme l'écu lui allait bien au cou, le heaume à la tête et les franges de soie de son épée sur la hanche gauche! Le jeune homme était grand et fort, gent et bien fourni; son cheval était fougueux et rapide: il fut bientôt aux portes du château. N'allez pas croire qu'il songeât le moins du monde à prendre bœufs, vaches ou chèvres, à cueillir la proie, non plus qu'à tuer les assiégeants ou à se faire tuer par eux? Que nenni! Il avait bien autre chose en tête et en cœur: il songeait à Nicolette, sa douce amie, et si obstinément, qu'il négligea de tenir les rênes, et que son cheval, qui avait d'abord senti les éperons, l'emporta au milieu

anemis/ ⁊ il getèt les mains de totes pars/ si
 le prenent/ si le deffaisissent de lescu ⁊ de le
 lance/ si lenmainèt tot estrousemèt pris/ ⁊
 aloient ia porparlant de quel mort il feroient
 morir/ ⁊ Aucassin l'entendi. **H**a/ **D**ix/ fait il/
 douce creature/ sont ceou mi anemi mortel qui ci
 me mainèt/ ⁊ qui ia me cauperòt le teste. **E**t
 puis à iaraí le teste caupée/ iamais ne parlerai
 à Nicholette me doce amie à ie tant aim. **E**n/
 cor ai ie ci Vne bone espee/ ⁊ sies sor bon destrier
 seiorne/ se or ne me deffent por li/ onà Dix ne
 li ait/ se iamais main. **L**i Balles fu gràs ⁊
 fors/ ⁊ li ceuax sor quoi il fist fu remuàs/ ⁊ il mist
 le main a lespee/ si coméce a destre ⁊ a fenestre/

de la presse. Ce que voyant, ses ennemis l'entourent de toutes parts, s'abattent sur lui, lui enlèvent soudainement sa lance et son écu, se demandant déjà les uns aux autres de quelle mort il fallait le faire mourir. Aucassin les entendit. — Ah! Dieu! doux créateur! dit-il. Ce sont là mes ennemis mortels qui m'emmènent pour me couper la tête! Quand j'aurai la tête coupée, je ne pourrai plus parler à Nicolette, ma douce amie que j'aime tant! Mais j'ai encore ma bonne épée; mon cheval est vigoureux: s'il ne me sauve pas, que jamais Dieu ne lui aide! — Le jeune homme était grand et vaillant, son cheval était fougueux: il mit l'épée à la main et commença à frapper à droite et à gauche, coupant les heaumes, fen-

⁊ caupe herm ⁊ naseus/ ⁊ puins ⁊ bras/ ⁊ fait
 Dn caple entor lui autresi con li senglers qāt li
 cien lasalēt en le forest/ ⁊ qīl lor abat v. ceua/
 lers ⁊ naure Dii./ ⁊ qīl se iete tot estrosemēt de
 le prese/ ⁊ qīl sen reuient les galopiay ariere/
 sespee en sa main. ¶ Li qens Bougars de Va/
 lence oi dire con penderoit Aucasins son anemi/
 si Venoit cele part/ ⁊ Aucasins ne le mescoisi
 mie/ il tint lespee en le main/ se le fiert parmi
 le hiaume si qī li enbare el cief. Il fu si estones
 qīl cai a tere/ ⁊ Aucasins tent le main/ si le prêt
 ⁊ lenmaine pris par le nasal del hiaume ⁊ le rent
 a sō pere. ¶ Dere/ fait Aucasins/ Vesci Vostre
 anemi qī tāt Vos a gerroie ⁊ mal fait/ xv. ans

*dant les nasals, abattant têtes et bras, et fit bientôt
 autour de lui un cercle rouge comme fait le sanglier
 assailli par les chiens au coin d'une forêt. Dix
 chevaliers furent ainsi décousus, sept autres furent
 blessés grièvement. Incontinent, il se retira de la
 mêlée, au galop de son cheval, et retourna en ar-
 rière, toujours l'épée à la main. Le comte Bougars
 de Valence, qui avait ouï dire qu'on s'était emparé
 d'Aucassin, son ennemi, et qu'on allait le pendre,
 accourait précisément de ce côté : Aucassin, le re-
 connaissant, lui asséna un rude coup d'épée en plein
 heaume, si rude qu'il le lui enfonça dans la tête et
 que le comte, tout étourdi, chut aussitôt à terre,
 d'où Aucassin le releva par le nasal et le conduisit*

ia dure ceste gerre/ onq̄ ne pot iestre acieuee par
 hom. ¶ Biay fix/ fait li pere/ tes enfâces deues
 Vos faire/ nient baer a folie. Pere/ fait Au/
 casins/ ne males mie sermonant/ mais tenes mi
 mes couês. Ha/ q̄ez couês/ Biay fix? Doi/
 pere/ aues les Vos obliees? Par mon cief/ q̄i à
 les oblie, ie nes Voil mie oblir/ ains me tient mlt
 au cuer. Or ne meustes Vos en couêt à qant
 ie pris les armes ⁊ ialai a lestor/ à se Diy
 me ramenoit sain ⁊ sauf/ à Vos me lairies Mi/
 cholete ma douce amie tât Veir à laroie ie parle
 a li ii. paroles ou iii. ⁊ à ie laroie i. fois baïsie
 meustes Vos en couêt? Et ie Voil ie à Vos me
 tenes. Jo/ fai li peres/ ia Diy ne mait qât la

*ainsi prisonnier à son père. — Père, dit-il, voici
 votre ennemi qui a tant guerroyé contre vous et
 vous a causé de si graves dommages, depuis vingt
 ans que dure cette guerre que personne n'avait pu
 mener à bonne fin. — Beau fils, dit le père, c'est par
 de tels exploits que tu dois honorer ta jeunesse au
 lieu de songer aux folies qui l'avaient jusqu'ici
 obscurcie. — Père, dit Aucassin, ne me sermonnez
 pas tant et songez plutôt à remplir votre promesse.
 — Quelle promesse, beau fils? — Quoi! père, l'auriez-
 vous déjà oubliée? Par ma tête! l'oublie qui voudra;
 mais moi, à qui elle tient tant au cœur, je veux m'en
 souvenir! N'êtes-vous pas convenu avec moi, lors-
 que je pris les armes et courus à la bataille que, si*

coués Vos en tenrai. Et sele estoit ia ci/ ie lar/
 deroie en Vy fu/ 7 Vos meismes pories auoir
 tote paor. ¶ Est ce tote la fins? fait Aucasins.
 Si mait Dix/ fai li pere/ oil. ¶ Certes/ fait
 Aucasins/ ce sui mlt dolās qāt hom de Vostre
 eage mēt. Dens de Valence/ fait Aucasins/ ie
 Vos ai pris? Sire/ Voire/ fait/ a/ Voire/ fai
 li qens. Bailies ceā Vostre main/ fait Au/
 casins. Sire/ Volentiers. ¶ Il li met se main
 en la siue. Ce masies Vos/ fait Aucasins/ q
 a nul ior q Vos aies an Vie/ ne pories men
 pere faire hôte ne destorbier de sen cors ne de
 sen auoir/ q Vos ne li facies? Sire por Diu/
 fait il/ ne me gables mie/ mais metes moi a

*Dieu me ramenait sain et sauf, vous me laisseriez
 baiser une fois Nicolette, ma douce amie, et lui par-
 ler deux ou trois paroles? Ainsi vous avez promis,
 père, ainsi devez-vous tenir.—Moi! dit le père. Que
 Dieu jamais ne m'aide, si je tiens cette folle pro-
 messe! Votre Nicolette, si elle était ici, je la ferais
 brûler vive, et vous-même pourriez bien avoir peur!
 —Avez-vous fini? demanda Aucassin.—Si m'aide
 Dieu, oui, répondit le père.—Certes, dit Aucassin,
 je souffre gros de voir mentir un homme de votre
 âge. Comte de Valence, ajouta-t-il, vous êtes mon
 prisonnier, n'est-ce pas?—Seigneur, certainement!
 Ah! certainement! dit le comte.—Baillez-moi votre
 main, dit Aucassin.—Sire, volontiers, dit le comte*

ranceon. Vos ne me faires ia demâder or ni argêt, ceuans ne palefrois/ ne vair ne gris/ ciès ne oisiaz/ à ie ne Vos doinse. ¶ Comêt/ fait Aucasins/ e/ ne conissies Vos à ie Vos ai pris? Sire/ oie/ fai li qens Bougars. Ja Dix ne mait/ fait Aucasins/ se Vos ne le masies/ se ie ne Vos fac ia cele teste Boler. ¶ Non Dieu/ fait il/ ie Vos asie qanqil Vos plaist. ¶ Il li asie/ ⁊ Aucasins le fait monter sor Un ceual/ ⁊ il môte sor Un autre/ si le cōduist tât qil fu a sauuete.

Or se cante.

en mettant sa main dans celle du jeune homme. — Jurez-moi, dit Aucassin, qu'il ne se passera aucun jour de votre vie sans que, toutes les fois que vous aurez occasion de faire honte à mon père, ou lui causer dommage dans son corps ou dans ses biens, vous ne le fassiez avec empressement. — Par Dieu! sire, dit le comte, ne vous gabez pas de moi! Mettez-moi plutôt à rançon; vous ne sauriez me demander ni or ni argent, ni chevaux ni palefrois, ni vair ni gris, ni chiens ni oiseaux, que je ne fusse disposé à vous donner... — Comment! dit Aucassin, ne reconnaissez-vous pas que vous êtes mon prisonnier? — Sire, oui, répondit le comte Bougars. — Dieu ne m'aide jamais, dit Aucassin, si, à moins que vous ne me le



Quant or voit li çens Garins

De son enfant Aucassins
 Qui ne pora departir
 De Nicholette au cler bis/
 En une prison la mis
 En un celier fosterin
 Qui fu fais de marbre bis.
 Quant or i vint Aucassins/
 Dolas fu/ ainc ne fu si.
 A dementer si se prist
 Si con vos pores oir.

juriez, je ne vous fais voler la tête d'un coup de mon épée! — Au nom de Dieu! dit le comte, je vous jurerai tout ce qu'il vous plaira.— Il le jura. Aucassin le fit monter sur un cheval, monta lui-même sur un autre, et l'accompagna jusqu'à ce qu'il fût en sûreté.

Ici l'on chante.

*Lorsque le comte Garin
 Comprend que son Aucassin
 Ne pourra se détacher
 De sa mie au clair visage,
 Il l'enferme prisonnier
 Dans un caveau souterrain*

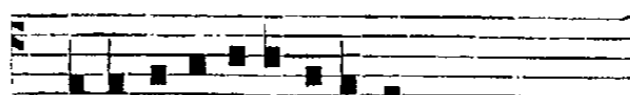
Nicholette/ flos de lis/
 Doce amie o le cler Bis/
 Plus es doce à roisins
 Me à soupe en masein.
 L'autrier Bis i. pelerin/
 Mes estoit de Limosin/
 Malades de lesuertin/
 Si gisoit ens en un lit/
 Mlt par estoit entrepris/
 De grāt mal amaladis.
 Tu passas deuant son lit/
 Si souleuas ton train
 Et ton peliceon ermin/
 Ta chemise de blanc lin/

Construit tout en marbre brun.
 Jamais le pauvre Aucassin
 Si dolent n'avait été;
 En gémissant il disait
 Ce que vous allez ouïr :
 — « Nicolette, fleur de lys,
 Chère mie au clair visage,
 Plus douce que le raisin,
 Meilleure que n'est la soupe !
 L'autre jour un pèlerin,
 Né natif du Limousin
 Gisait tout amaladi
 Et comme pris de délire ;
 Tu passas devant son lit,

Tant que ta gambete vit.
 Garis fu li pelerins/
 Et tos sains/ ainc ne fu si/
 Si se leua de sen lit/
 Si rala en sen pais/
 Sains ⁊ saus ⁊ tot garis.
 Doce amie/ flors de lis/
 Biay alers ⁊ biay Venirs/
 Biay iouers ⁊ biay bordirs/
 Biay parlens ⁊ biay delis/
 Doy baisiers ⁊ doy sentirs/
 Nus ne vos poroit hair.
 Por vos sui en prison mis
 En ce celier fosterin

*En relevant ton manteau
 Et ton pelisson d'hermine,
 Et ta chemise de lin,
 Tant que ta jambette il vit :
 Le pèlerin fut guéri!
 Plus sain qu'il n'avait été,
 Il se leva de son lit
 Et regagna son pays,
 Joyeux d'être ainsi guéri.
 Douce amie! ô fleur de lys!
 Belle à l'aller, au venir,
 Au jouer, au folâtrer,
 Belle au parler, au chanter,
 Belle au baiser, au sentir,*

Die fac mlt male fin.
Dr mi cōuenra morir



Por Vos/ amie.

Dr dient ⁊ content ⁊ fabloient.



ucasins fu mis en prison si com
Vos aues oi ⁊ entēdu/ ⁊ Nicholete
fu dautre part en le cambre. Le
fu el tans destre/ el mois de mai/ q̄
li ior sunt caut/ lonc ⁊ cler/ ⁊ les nuis coies ⁊
series. Nicholete iut Vne nuict en sō lit/ si Vīt
la lune luire cler par Vne fenestre/ ⁊ si oi le lor/

*Nul ne vous pourrait haïr!
Pour vous je suis en prison
Dans ce caveau souterrain
Où m'attend mauvaise fin.
Mais il me plaît d'y mourir
Pour vous, ma mie!*

Ici l'on dit, l'on conte et l'on fabloie.

Aucassin fut donc mis en prison, comme vous venez de l'entendre; et, d'autre part, Nicolette était toujours dans la chambre voûtée, prisonnière comme il était prisonnier. On était en saison d'été, au mois de mai, où les jours sont chauds, longs et limpides, et les nuits douces et sereines. Une nuit que Nico-

seignol canter en garding/ se li souit d'Aucasins
 son ami qe ele tât amoit. Ele se comécea a por/
 penser des cōte Garins de Biaucaire q̄i de
 mort le haoit/ si se pensa qe ele ne remanroit plus
 ilec/ à se le estoit acusee ⁊ li q̄ens Garins le sa/
 doit/ il le feroit de male mort morir. Ele senti
 à li Viele dormoit q̄i auoec li estoit. Ele se leua/
 si Vesti Un bliant de drap de soie à ele auoit
 mlt bon/ si prist dras de lit ⁊ touailles/ si noua
 lun a l'autre/ si fist Une corde si longe come ele
 pot/ si le noua au piler de le fenestre/ si sauala
 contreal le gardin/ ⁊ prist se Vesture a lune
 main deuât ⁊ a l'autre deriere/ si fescorcea por
 le roussee à ele Vit grâde for l'erbe/ si sen ala

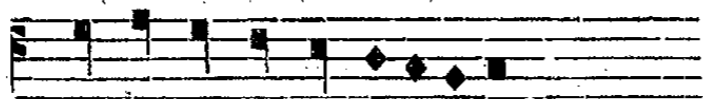
*lette était couchée, regardant la lune luire claire
 par la fenêtre et écoutant jaser le rossignol dans le
 jardin, elle se ressouvint d'Aucassin, son ami que
 tant elle aimait, et, en songeant à la haine mortelle
 du comte Garin de Beaucaire, elle résolut de fuir
 pour échapper à la mort qui la menaçait. La vieille,
 sa gardienne, dormait: elle se leva, jeta sur ses épau-
 les un bon manteau de drap de soie, fit, avec les
 toiles de son lit nouées bout à bout, une corde aussi
 longue qu'elle put, attacha cette corde à l'appui de
 la fenêtre et dévala dans le jardin. Une fois en
 bas, l'herbe étant humide de rosée, elle prit sa vêtue
 de la main gauche par devant et de la main droite
 par derrière, se retroussa, et marcha au hasard du*

auat le gardin. ¶ Elle auoit li cauius blons
 ⁊ menus recerceles/ ⁊ les ey Dairs ⁊ rians/ ⁊ le
 face traitice/ ⁊ le nes haut ⁊ bien assis/ ⁊ li le/
 Bretes Vermelletes plus à nest cerise ne rose el
 tans deste/ ⁊ li dens blās ⁊ menus/ ⁊ auoit les
 mameletes dures q̄i li sousleuoient sa Vesteure
 ausi com ce fussent ii. nois gauges/ ⁊ estoit graile
 parmi les flans/ à en Vos ii. mains le peuscies
 enclore/ ⁊ li flors des margerites q̄le ronpoit as
 ortey de ses pies/ q̄i li gissoient sor le menuisse
 du pie par deseure/ estoient droites noires auers
 ses pies ⁊ sans gâbes/ tāt par estoit blanche la
 mescinete. ¶ Elle Vint au postic/ si le deffrema/
 si sen isci parmi les rues de Biaucaire par de/

*chemin.—Nicolette avait les cheveux blonds, fins et
 crespelés, les yeux vaires et rians, le visage at-
 trayant, le nez droit et bien assis, les dents blanches
 et menues, les lèvres plus vermeilles que ne sont
 cerises mûres et roses épanouies; ses mamelettes
 fermes et rebondies pointaient sous sa vêtue comme
 deux jeunes cerneaux; sa taille, évidée aux flancs,
 était d'une gracilité telle qu'en vos deux mains
 l'eussiez pu enclore; et, quand elle marchait, légère,
 les fleurs des marguerites qu'elle rompait sous ses
 orteils et qui lui revenaient sur le cou-de-pied, pa-
 raissaient véritablement noires auprès ses jambes et
 de ses pieds, tant blanche était la meschinette.—Elle
 s'en vint à la poterne, l'ouvrit, s'en alla au hasard*

Vers l'ombre/ car la lune luisoit mlt clere/ ⁊ erra
 tāt q̄ele Vint a le tors u ses amis estoit. Li tors
 estoit faele de lius en lius/ ⁊ ele se q̄atist deles
 lun des pilers. Si sestraint en son mantel/ si
 mist sen cief parmi Vne creueure de la tor q̄i
 Viele estoit ⁊ anciene/ si oi Aucassins q̄i la de/
 dēs ploroit ⁊ faisoit mlt grāt dol ⁊ regrettoit se
 doce amie q̄ tāt amoit/ ⁊ qāt ele lot asses escoute/
 si commença a dire.

Or se cante.

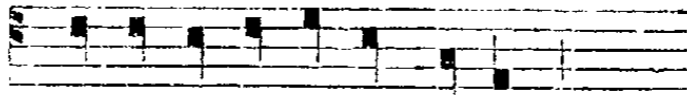


Nicholette o le Vis cler

dans les rues de Beaucaire, en ayant soin de marcher du côté de l'ombre, la lune luisant claire, et erra ainsi tant et tant qu'elle arriva à la tour où était son ami Aucassin, laquelle était flanquée çà et là de colonnes. Enveloppée dans son manteau, elle se blottit derrière l'une de ces colonnes, et, au travers d'une crevasse de la tour, qui était fort vieille, elle entendit Aucassin mener grand deuil et regretter sa douce amie que tant il aimait. Elle résolut alors de se faire entendre de lui.

Ici l'on chante.

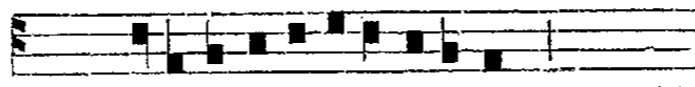
*Nicolette au clair visage
 S'appuya contre un pilier.*



Sapoiá a Bn piler/
 Soi Aucassin plorez
 Et samie a regreter.
 Or parla/ dist son penser.
 Aucassin/ gentil a ber/
 Frans damoisiay honores/
 De Vos Haut li dementer/
 Li plaindres ne li plureres/
 Qát ia de moi ne gores/
 Car Vostres peres me het/
 Et trestos Vos parentes.
 Por Vos passerai le mer/

*En entendant Aucassin,
 Son ami, pleurer ainsi,
 Elle murmura ces mots :*
 — « Aucassin, gentil baron,
 Franc damoiseau regretté,
 A quoi sert vous lamenter?
 Pourquoi vous plaindre et pleurer?
 De moi jamais ne jouirez,
 Car votre père me hait,
 Votre père et vos parents!
 Je m'en vais passer les mers
 Par delà d'autres contrées!... »
 Ayant dit, elle coupa
 Une mèche de cheveux

Dirai en altre regnes.
 De ses cauiay a caupes/
 La dedès les a rues.
 Aucassins les prist li ber/
 Si les a mlt honeres/
 Et baissies ⁊ acoles/
 En sen sein les a boutes.
 Si recoméce a plover/



Tot por samie.

Or dient ⁊ content ⁊ sabloient.

Et la jeta dans la tour :
Aucassin s'en empara,
La baisa dévotement
Et la plaça dans son sein
Tout en pleurant âprement
Pour son amie.

Ici l'on dit, conte et fabloie.

Quand Aucassin eut entendu dire à Nicolette
qu'elle s'en voulait aller en pays étranger, il ne
put que se désoler. — Belle douce amie, lui dit-il,
vous ne partirez pas, vous causeriez ma mort. Qui-



ât Aucassins oi dire Nicholette qe
 sen voloit aler en aultre pais/ en
 lui not à courecier. ¶ Bele doce
 amie/ fait il/ Vos nen ires mie/
 car dont maries Vos mort/ ⁊ li premiers q'i Vos
 Verroit ne q'i Vos porroit/ il Vos prèderoit lues
 ⁊ Vos meteroit a sen lit/ si Vos asoignéteroit/ ⁊
 puis à Vos arries ius en lit a hom/ sel mien
 non/ or ne q'idies mie à iatendisse tât q'ie tro/
 Basse coutel dont ie me peusce ferir el cuer ⁊
 ocirre. Maie Doit/ tât natenderoie ie mie/ ains
 mesqelderoie de si lonc q'ie Verroie Vne maifiere/
 u Vne bisse pierre/ si hurteroie si durement me
 teste à ien feroie les ey voler ⁊ q'ie mescerueleroie

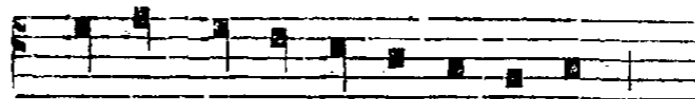
conque vous rencontrerait ne manquerait pas de vous prendre aussitôt pour lui et de vous jeter en son lit où il commercerait charnellement avec vous. Et sitôt que vous seriez couchée dans un autre lit que dans le mien, ne croyez pas que j'attendisse jusqu'à ce que je trouvasse couteau pour m'ouvrir le cœur? Non certes! je me précipiterais du plus loin que je l'apercevrais contre une muraille ou une pierre bise, et m'y heurterais si rudement que je m'en ferais voler les yeux de la tête et que je m'écervellerais tout. J'aimerais cent fois mieux mourir d'une telle mort que de vivre vous sachant couchée dans un autre lit d'homme que le mien! — Aucassin, dit Nicolette, je ne crois pas que vous m'ai-

tos. *Encor aimeroie ie miy a morir de si faite mort/ q ie seusse à Vos euscies iut en lit a hom/ sel mien nō.* *¶ Aucasins/ fait ele/ ie ne quit mie à Vos mames tant con Vos dites/ mais ie Vos am plus à Vos ne facies mi.* *¶ Quoi/ fait Aucasins/ bele douce amie/ ice ne porroit estre à Vos mamissies tāt à ie fac Vos. Femme ne puet tāt amer l'oume con li hom fai le femme/ car li amors de le femme est en sen oel ⁊ en sen le cateron de sa mamele ⁊ en sen lortel del pie/ mais li amors del oume est ens el cuer plātee dont ele ne puet iscir.* *¶ La u Aucasins ⁊ Mi/ cholete parloient ensāble/ ⁊ les escargaites de le Vile venoient tote Vne rue/ sauoiet les espees*

miez autant que vous dites; mais à coup sûr, je vous aime plus que vous ne faites. — Hélas! dit Aucassin, belle douce amie, il ne se peut pas que vous m'aimez autant que je le fais pour vous. Femme ne peut aimer l'homme autant que l'homme aime la femme; car l'amour de la femme gît seulement dans le bouton de ses mamelettes et dans le bout de son pied, tandis que l'amour de l'homme est dans son cœur, et si fortement planté que rien ne l'en peut déraciner. — Comme Aucassin et Nicolette devaient ainsi, survinrent les gardes de nuit de la ville, marchant l'épée nue sous leurs capes et s'entretenant de Nicolette que le comte leur avait donné mission d'occire partout où ils la rencontreraient.

traites desos les capes/ car li ãns Garins lor
 auoit comãde ã se il le pooient prẽdre/ qui lo/
 cesissent/ ⁊ li gaite qui estoit sor le tor les Dit
 Benir/ ⁊ oi quil aloient de Nicholete parlãt/ ⁊
 quil le manecoient a occirre. ¶ **D**ix/ fait il/
 con grãs damages de si bele mescinete sil locient.
 Et mlt seroit grãs aumosne si ie li pooie dire/
 par qoi il nes aperceuscent ⁊ qele sen gardast/
 car si locient/ dõt iert Aucasins/ mes Damoi/
 siay/ mors/ dont grans damages ert.

Or se cante.



Li gaite fu mlt Baillãs/

Le guetteur de la tour, les apercevant et entendant leurs propos menaçants, murmura d'un ton pitoyable : — Dieu! comme ce serait dommage qu'ils tuassent si gente meschinette! Il y aurait vraiment charité à l'avertir de leur présence et de leurs intentions, afin qu'elle pût à temps se garder d'eux; car s'ils l'aperçoivent, ils la tueront, et s'ils la tuent, Aucassin, mon damoiseau, en mourra, ce qui serait grand dommage aussi!...

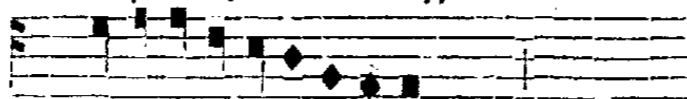
Ici l'on chante.

*Le guetteur fut très-vaillant,
 Très-courtois et bien appris.*

Dreus ⁊ cortois e faceans.
 Li a comécie Uns cans
 Qui biax fu ⁊ auenâs.
 Meschinete o le cuer franc/
 Lors as gent ⁊ auenât/
 Le poil blont ⁊ auenant/
 Vairs les ey/ ciere riât/
 Sié le Doi a ton sanblant.
 Parle as a ton amât
 Qui por toi se Va morât.
 Jel te di ⁊ tu lentens/
 Garde toi des soudyians
 Qui par ci te Vont qerant/
 Sos les capes les nus brans/

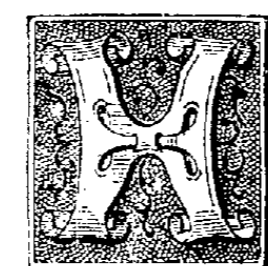
*Lors, il commença ce chant
 D'une voix douce et dolente :
 Meschinette au cœur loyal,
 Au corps gent et bien plaisant,
 Aux cheveux blonds crespelés,
 Aux yeux vaires et riants,
 Je devine, en te voyant,
 Que tu parles à l'amant
 Qui pour toi s'en va mourant ;
 Je te le dis, entends-moi
 Et garde-toi des soudards
 Qui te cherchent par ici,
 L'acier nu sous leurs manteaux,
 Ils ne t'épargneront pas ;
 Garde-toi donc !*

Formint te Bont maneeant/
Toft te feront melleant



Sor ne ti gardes.

Or dient ⁊ content ⁊ sabloient.



e/ fait Nicholette/ lame de ten pere
⁊ de te mere soit en beneoit repos/
qāt si belement ⁊ si cortoisement le
mas ore dit. Si Diu plaist/ ie
men garderai biē/ ⁊ Dix men gart. ¶ Ele
sestraint en son mantel en lombre del pilier/ tant
q̄ cil furēt passe outre/ ⁊ ele prent congie a Au/

Ici l'on dit, conte et fabloie.

—Ah! répondit Nicolette au guetteur pitoyable, que l'âme de ton père et celle de ta mère jouissent éternellement du plus benoît repos, pour m'avoir si bellement et si courtoisement avertie de danger. S'il plaît à Dieu, je m'en garderai bien. Que Dieu m'en garde! — Ayant dit cela, elle s'enveloppa de son manteau et s'accroupit dans l'ombre du pilier jusqu'à ce que les gardes de nuit fussent passés. Alors elle quitta la tour d'Aucassin et marcha à l'aventure devant elle, tant et si bien qu'elle ne tarda pas à arriver aux murailles du château. Çà et là, le mur était rompu, réparé dans cet endroit et lézardé

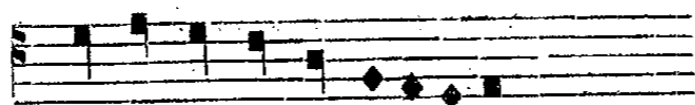
casins/ si sen Da tât q̄ele Dint au mur des castel.
 Li murs fu depecies/ seſtoit rebordes/ ⁊ ele
 monta deſeure/ ſi fiſt tant q̄le fu entre le mur ⁊
 le fosse/ ⁊ ele garda contreuai/ ſi Dît le fosse m̄lt
 parfont ⁊ m̄lt roides. *Sot m̄lt grāt paor.* ¶ *He*
Dix/ fait il/ douce creature/ ſi ie me lais cair/
ie briferai le col/ ⁊ ſe ie remain ci/ on me
prendera demain/ ſi mardera on en Dy fu. En/
cor aime ie mix q̄ ie muire ci q̄ tos li pules me
regardaſt demain a merueilles. ¶ *Ele ſegna*
ſon cieſ/ ſi ſe laisa glacier auai le fosse/ ⁊ q̄ât ele
Dint u fons/ ſi bel pie ⁊ ſe beles mains/ qui
nauoîêt mie apris con les bleceaſt/ furêt qais/
fies ⁊ eſcorcies/ ⁊ li ſay en ſali bien en p̄ii. lius/

*dans cet autre, trous bouchés ici et crevasses là :
 Nicolette monta dessus en s'aidant de ses pieds
 comme une chevrette. Mais, quand elle fut en haut
 et qu'elle eut regardé en bas, dans le fossé, elle
 resta effrayée en voyant combien il était roide et
 profond.—Ah! Dieu, murmura-t-elle, doux créa-
 teur! si je me laisse choir, je me briserai le cou.
 Si je reste ici, demain on me prendra et l'on me
 brûlera... Mort pour mort, j'aime encore mieux
 risquer de me tuer en me sauvant que de rester pour
 servir demain de spectacle au populaire! — Lors,
 après avoir fait le signe de la croix sur sa figure,
 elle devala le long du mur jusqu'au fond du fossé.
 Arrivée là, elle regarda ses beaux pieds et ses*

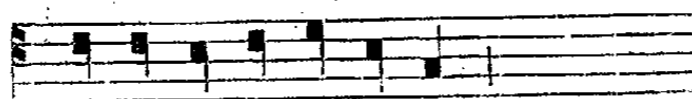
⁊ ne porqāt ele ne santi ne mal ne dolor/ por le
 grāt paor q̄ele auoit. Et se ele fu en paine
 del entrer/ encor fu ele en forceur del iscir. Ele
 se pensa q̄ileuc ne faisoit mie bon demorer/ ⁊
 troua un pel aguissie à cil dedens auoient iete
 por le castel deffendre. Si fist pas un auāt
 l'autre/ tant q̄ele si monta tot a grās paines/
 q̄ele vint de seure. Or estoit li fores pres a li.
 arbalestrees/ qui bien duroit xxx. liues de lonc
 ⁊ de le. Si i auoit bestes sauuaces ⁊ serpentine.
 Ele ot paor à se le i entroit/ q̄eles ne locestissent.
 Si se repēsa à son le trouoit ileuc/ con le remen/
 toit en le Bile por ardoir.

Or se cante.

*belles mains, qui jamais n'avaient appris à être bles-
 sés : ils étaient tout meurtris et écorchés et le sang
 en ruisselait bien par plus de douze endroits comme
 d'autant de petites fontaines. Malgré cela, elle n'en
 ressentait ni mal ni douleur, par suite de la grande
 peur qu'elle avait eue et de la grande angoisse où
 elle se trouvait présentement ; car s'il lui avait été
 malaisé de descendre dans le fossé, il devenait
 maintenant plus difficile d'en sortir. — La gente pu-
 celle, comprenant qu'il ne faisait pas bon demeurer
 là, chercha vite une issue, et, en cherchant, elle
 avisa un des pieux aiguisés que les gens du château
 avaient précédemment jetés aux assaillants ; elle le
 prit et s'en aida pour escalader le revers du fossé,*



Nicolette o le Bis cler



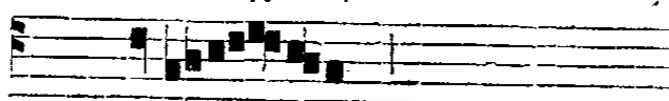
Fu monte le fosse/
 Si se prent a dementer/
 Et Jhesum a reclamer.
 Peres/ Rois de Maïste/
 Or ne sai quel part aler.
 Se ie Vois u gaut rame/
 Ja me mangeront li le/
 Li lion a s'égler
 Dont il i a plente/

mais à grand' peine et seulement en mettant un pied devant l'autre. La forêt n'était qu'à deux portées d'arbalète de là; forêt de trente lieues de long et de large, hantée à foison par bêtes fauves et serpents venimeux. Cette pensée fit d'abord reculer d'effroi la pauvre Nicolette, qui ne se souciait guère d'être mangée vivante; mais comme elle ne souciait pas davantage d'être brûlée vive, elle avança.

Ici l'on chante.

Nicolette au clair visage
 Ayant gravi le fossé,
 Se mit à se lamenter :
 — Père, roi de majesté,
 Je ne sais plus où aller!

Et se iatent le ior cler
 Q on me puist ci trouver/
 Li fus sera alumes
 Dont mes cors iert enbrases.
 Mais/ par Diu de Maiste/
 Encor aim iou mix asses
 Q me mengucèt li le/
 Li lion ⁊ li sègler/
 Q ie Boisse en la cite.



Je n'irai mie.

Or dient ⁊ content ⁊ sabloient.

*Si je vais au bois touffu,
 Des loups je serai mangée,
 Des lions ou sangliers
 Dont il y a là plantée.
 Mais si j'attends le jour clair
 Et qu'on me retrouve ici,
 On allumera le feu
 Dont mon corps sera brûlé!
 Ah! par le grand Dieu du ciel!
 J'aimerais encore mieux
 Par les loups être mangée
 Que par les hommes brûlée
 En allant dans la cité!
 Je n'irai mie.*

Ici l'on dit, conte et fabloie.



Nicholete se dementa mlt/ si com Vos
 aues oi/ ele se commanda a Diu/ si
 erra tât qele Dint en le forest. Ele
 nosa mie parfont entrer por les
 bestes sauuaces ⁊ por le serpétine. Si se qatist
 en un espes buisson/ ⁊ soumay li prist/ si sendormi
 dusquau demain a haulte prime/ q li pastorel
 iscirét de la vile ⁊ geterent lor bestes entre le bos
 ⁊ la riuere. Si se traiét dune part a une mlt
 bele fontaine qui estoit au cief de la forest/ si
 estendirent une cape/ se missent lor pain sus.
Entreus quil mengoient/ ⁊ Nicholete sesuelle
 au cri des oisiay ⁊ des pastoriay/ si senbati sor
 aus. Bel enfant/ fait ele/ Dame Dix Vos iait.

Après s'être grandement lamentée, ainsi que vous venez de l'entendre, Nicolette, se recommandant à Dieu, entra dans la forêt, sans oser cependant s'y enfoncer trop avant, par peur des fauves et des serpents. A force d'errer, la fatigue la prit, et le sommeil après ; si bien que, se blottissant sous un épais buisson, elle s'y abandonna et dormit jusqu'au lendemain matin. — Vers la première heure du jour, des pasteurs sortirent de la ville, conduisant leurs ouailles, qu'ils mirent paître entre le bois et la rivière. Cela fait, tous ensemble tirèrent vers l'endroit où reposait Nicolette, parce que là sourdait une claire fontaine, et, étendant une cape sur l'herbe, ils placèrent leur pain dessus et commen-

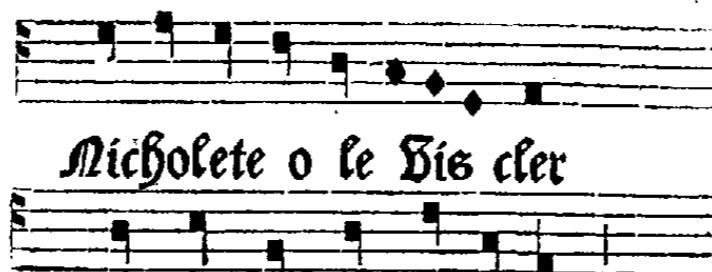
**Dix Vos benie/ fait li Dns qui plus fu enparles
des autres. Bel enfant/ fait ele/ conissies Vos
Aucasins le fil le qns Garins de Biacaire.
Dil/ bien le couniscons nos. Se Dix Vos ait/
bel enfant/ fait ele/ dites li quil a Dne beste en
ceste forest/ ⁊ qil le Diegne cacier/ ⁊ sil li puet
prédre/ il nen donroit mie Dy mēbre por c. mars
dor/ ne por V^c. / ne por nul auoir. Et cil le
regardēt/ se le Dirēt si bel quil en furēt tot esmari.
Je li dirai/ fait cil qui plus fu enparles des
autres/ de haît ait qui ia en parlera ne qui ia li
dira. Cest fantosmes à Vos dites/ qil na si ciere
beste en ceste forest/ ne ciers/ ne lion/ ne sēgler/
dont Dns des mēbres Baille plus de deŷ deniers**

*cèrent leur frugal repas du matin.— Pendant qu'ils
mangeaient ainsi, Nicolette s'éveilla, tant au bruit
de leurs voix qu'au chant des oiseaux juchés dans
les ramures, et, s'avançant vers eux, elle dit :
Beaux enfants, Notre-Dame de Dieu vous soit en
aide! — Dieu vous bénisse! répondit celui des pas-
teurs qui avait la langue la mieux pendue.— Beaux
enfants, reprit Nicolette, connaissez-vous Aucassin,
le fils du comte Garin de Beaucaire? — Oui bien,
nous le connaissons.— Si Dieu vous aide, beaux en-
fants, dites-lui qu'en cette forêt est une bête merveil-
leuse, qu'il la vienne chasser, et que, s'il la peut
prendre, il ne donnerait pas un de ses membres pour
cent marcs d'or, ni pour cinq cents, ni pour nul*

u de trois au plus/ ⁊ Vos parles de si grāt
 auoir. Ma dehait qui Vos en croît/ ne qui ia li
 dira. Vos estes fee/ si nauons cure de Vo cō/
 paignie/ mais tenes Vostre Voie. Ha/ bel en/
 fant/ fait ele/ si feres. Le beste a tele mesine à
 Aucasins ert garis de son mehaig. Et iai ci
 V. sols en me borse/ tenes se li dites/ ⁊ dedens
 iiii. iors li couiêt cacier/ ⁊ se il dens iiii. iors ne
 le troue/ iamaïs niert garis de son mehaig.
 Par foi/ fait il/ les deniers prenderons nos/
 ⁊ sil vient ci/ nos li dirons/ mais no ne lirons
 ia qere. De par Diu/ fait ele. ¶ Lors prent
 congie as pastoriaus/ si sen Va.

Or se cante.

autre avoir. — Les pasteurs, à cette parole, regardèrent avec attention Nicolette et la trouvèrent si belle qu'ils en furent émerveillés. — Lui dire cela? répondit celui qui avait la langue la mieux pendue. Malheur à qui lui en parlerait seulement! Ce sont des chimères que vous nous contez là! Il n'y a dans cette forêt ni cerf, ni lion, ni sanglier, ni autre bête, si rare soit-elle, dont un des membres vaille plus de deux ou trois deniers; et vous parlez d'un plus grand avoir? Malheur à qui vous croirait et irait répétant vos paroles! Vous êtes une fée, nous n'avons nulle cure de votre compagnie: par ainsi, tenez votre voie et laissez-nous tenir la nôtre. — Ah! beaux enfants, dit Nicolette, faites ce dont je vous prie. Cette bête



Nicolette o le Bis cler

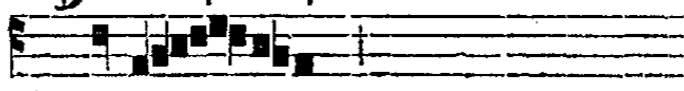
Des pastoriaux se parti.
 Si acoilli son cenin
 Tres parmi le gaut foilli/
 Tot by Dies sentier anti/
 Tant qua Bne Voie Dint
 D a forçeut set ceminy
 Qui sen Dont par le pais.
 A porpenser or se prist
 Desprouera son ami/
 Si l'aine si com il dist.

merveilleuse a une telle vertu, qu'elle peut guérir Aucassin de sa maladie d'esprit et le tirer de tourment... J'ai dans ma bourse cinq sols : les voici. Dites à Aucassin que, sous trois jours, il vienne la chasser en cette forêt, et que, s'il ne l'a pas trouvée durant ce temps, jamais il ne sera guéri ni consolé. — Par ma foi ! dit le pasteur, nous allons toujours prendre les deniers. Si Aucassin vient ici, nous lui répéterons vos paroles ; quant à l'aller quérir, néant ! — Que Dieu vous aide ! murmura doucement Nicolette en prenant congé des pasteurs.

Ici l'on chante.

*Nicolette au clair visage
 Prit donc congé des pasteurs*

Elle prist des flors de lis
 Et de l'erbe du garris/
 Et de le foille autresi/
 Une bele loge en fist/
 Ainç tant gente ne vi.
 Jure Diu qui ne menti/
 Se par lei vient Aucassins/
 Et il/ por lamor de li/
 Ne si repose In petit/
 Ja ne sera ses amis



Mele samie.

Or dient ⁊ content ⁊ sabloient.

*Et commença son chemin,
 Parmi la forêt ombreuse,
 Le long d'une antique voie,
 Jusqu'au prochain carrefour
 Où sept routes se fourchaient
 S'en allant par le pays.
 Là, toute seule et songeuse,
 Elle voulut éprouver
 L'amour de son Aucassin.
 Elle cueillit fleurs de lys,
 Fleurs de thym et de bruyère,
 Et feuilles pareillement,
 Dont elle fit une loge,
 La plus belle qu'on eût vue,*



Nicholette eut faite le loge/ si com Vos
 aues oi ⁊ entèdu/ mlt bele ⁊ mlt
 gente/ si lot biè forree dehors ⁊ de/
 dens de flors ⁊ de foilles/ si se
 repost deles le loge en un espes buisson por sa/
 voir à Aucasins feroit. ¶ Et li cris ⁊ li noise
 ala par tote le tere ⁊ par tot le pais à Nicholette
 estoit perdue. Li auquant dièt qe ele en estoit fuie/
 ⁊ li autre dièt à li qens Garins la faite murdrir.
 Qui qen eut ioie/ Aucasins nen fu mi lies/ ⁊ li
 qens Garins ses peres le fist metre hors de pri/
 son. Si mada les ceualers de le tete ⁊ les da/
 moiseles/ si fist faire une mlt rice feste por ceou
 quil cuida Aucasins son fil conforter. ¶ Quia

*Et jura par Jésus-Christ
 Que si son cher Aucassin
 Ne venait s'y reposer,
 Pour l'amour d'elle, un instant,
 Plus ne serait son ami,
 Ni plus sa mie.*

Ici l'on dit, l'on conte et l'on fabloie.

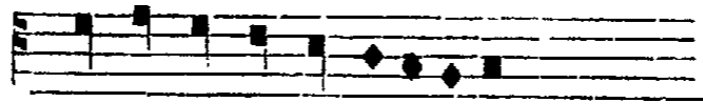
Quant Nicolette eut construit sa logette et l'eut tapissée en dehors et en dedans de feuilles vertes et de fleurs odorantes, elle se retira un peu à l'écart, sous un buisson, pour observer ce que ferait Aucassin quand il viendrait par là. — Or, le bruit s'était répandu par tout le pays que Nicolette était perdue. Les uns disaient qu'elle s'était enfuie, les autres que

li feste estoit plus plaine/ ⁊ Aucasins fu apoües
 a Vne puie tot dolās ⁊ tot souples. Qui à derue/
 nost ioie Aucasins/ nen ot talent/ qil ni Deoid
 rien de ceou qil amoit. ¶ Uns ceuglers le re/
 garda/ si Vint a li/ si lapela. Aucasins/ fait il/
 dausi fait mal con Vos aues ai ie este malades.
 Je Vos donrai bon conseil se Vos me Voles croire.
 Sire/ fait Aucasins/ grās mercis/ bon conseil
 aroie ie cier. Montes for Vy ceual/ fait il/ sales
 selonc cele forest esbanoüier. Si Verres ces flors
 ⁊ ces erbes/ sorres ces oisellons canter. Par
 auenture orres tele parole dont miy Vos iert.
 Sire/ fait Aucasins/ grās mercis/ si ferai iou.
 ¶ Il semble de la sale/ sauale les degres/ si Vient

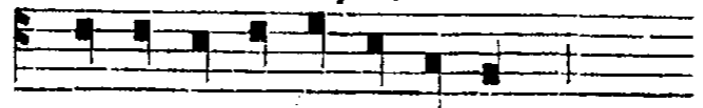
le comte Garin l'avait fait mourir. Si d'aucuns en étaient aises, Aucassin ne le fut pas, malgré le soin que prit son père de le tirer de sa prison et de mander aussitôt auprès de lui, pour le distraire par une fête, tous les chevaliers et toutes les demoiselles de sa terre. — Au plus brillant de la fête, comme Aucassin se tenait appuyé, tout songeur, sur la rampe d'une fenêtre, n'ayant nul goût à foller comme tout le monde, ne voyant là rien de ce qu'il aimait, un chevalier s'approcha et lui dit :—Aucassin, j'ai été malade du même mal que vous, et, à cette cause je puis vous donner un conseil salutaire, si vous me voulez croire.—Sire, grand merci, répondit Aucassin. J'ai besoin, en effet, de bon conseil et de bon

en lestable u ses ceuaus estoit. Il fait metre la
 sele ⁊ le frain/ il met pie en estrier/ si môte/ ⁊
 ist del castel/ ⁊ erra tât quil vint a le forest ⁊
 ceuaucea tât quil vint a le fontaine ⁊ troue les
 pastoriaz au point de none. Sauoiêt i. cape
 estendue sor lerbe/ si mangoiêt lor pain ⁊ fai,
 soiêt mlt tres grâs ioie.

Or se cante.



Or sasanlêt pastouret



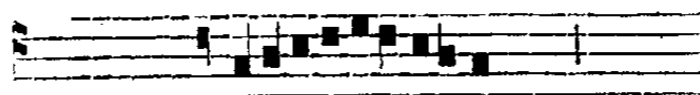
Esmeres ⁊ Martines/

*remède.—Montez sur un cheval et allez vers la forêt
 prochaine. La vue des vertes herbes, la douce odeur
 des fleurs, les joyeuses chansons des oiseaux, tout
 vous reconfortera, soyez-en assuré.— Sire, grand
 merci : ainsi ferai-je.—Et incontinent, se déroband
 à la compagnie, Aucassin descendit les degrés, alla
 à l'écurie, fit placer la selle et le frein à l'un des
 chevaux qui y étaient, mit le pied dans l'étrier, monta
 sur le noble animal, et sortit du château. Une fois
 dehors, il chevaucha tant et tant par la forêt qu'il
 s'en vint, sur le point de none, vers la fontaine où
 les pasteurs étaient en train de manger leur pain et
 de mener grande joie.*

Ici l'on chante.

Fruclins ⁊ Johanes/
 Robecons ⁊ Aubries/
 Li Uns dist : Bel compaignet/
 Dix ait Aucasinet/
 Doire/ a foi/ le bel Ballet/
 Et le meschine au cors corset/
 Qui auoit le poil blondet/
 Cler le Bis/ ⁊ loeul Vairet/
 Qui nos dona deneres
 Dont acatrons gasteles/
 Gaines ⁊ cousteles/
 Flausteles ⁊ cornes/
 Macueles ⁊ pipes/

*Les pasteurs sont assemblés,
 Esmeret et Martinet,
 Johannot et Fruclinet,
 Aubriet et Robesson.
 L'un d'eux dit : Beaux compagnons,
 Que Dieu conserve Aucassin!
 Vraiment, c'est un plaisant gars!
 Qu'il conserve également
 La gente et blonde pucelle
 Aux yeux vairets, aux dents blanches,
 Qui nous donna les deniers
 Dont plus tard achèterons
 Gâteaux, gaines et couteaux,
 Beaux cornets et belles flûtes,*



Dix le garisse.

Or dient ⁊ content ⁊ sabloient.



Qât Aucassins oi les pastoriay/ si li
souint de Micholette se tres douce
amie quil tât amoit/ ⁊ si se pèsa qe
auoit la este/ ⁊ il hurte le ceual des
esperôs/ si dint as pastoriay. ¶ Bel enfant/
Dix Vos ait. Dix Vos benie/ fait cil qui fu
plus enparles des autres. Bel enfant/ fait il/
redites le canson à Vos disies ore. Nos ni di/
rons/ fait cil qui plus fu enparles des autres/

*Beaux pipeaux et beaux maillets.
Dieu le guérise!*

Ici l'on dit, conte et fabloie.

Quand Aucassin entendit parler ainsi les pastoureaux, il pensa aussitôt que Nicolette, sa tant douce amie, était venue là, et, pour s'en assurer, il s'avança vite. — Beaux enfants, Dieu vous aide! cria-t-il aux pasteurs. — Dieu vous bénisse! lui répondit celui d'entre eux qui avait la langue la mieux pendue — Beaux enfants, redites-moi la chanson que vous chantiez tout à l'heure. — Nous ne la répéterons pas, beau sire, et maudit soit qui d'entre nous vous la redira! — Beaux enfants, ne me connaissez-vous

dehait ore qui por Vos i cantera/ biay sire.
 Bel enfant/ fait Aucassins/ en ne me conissies
 Vos? Dil/ nos sauons bié à Vos estes Auca/
 sins nos Damaisiay/ mais nos ne somes mie
 a Vos/ ains somes au conte. Bel enfant/ si
 feres/ ie Vos pri. Or por le cuer be/ fait cil/
 por qoi canteroie ie por Vos/ sil ne me seoit?
 Qat il na si rice hom en cest pais/ sans le cors
 le qns Garins/ sil trouoit me bues/ ne mes
 Vaces/ ne mes berbis en ses pres/ nen sen formét/
 qil fust mie tât hardis por les ey a creuer/ qil
 les en offast cacier/ ⁊ por qoi canteroie ie por
 Vos/ sil ne me seoit? Se Dix Vos ait/ bel en/
 fant/ si feres/ ⁊ tenes dix sols à iai ci en Vne

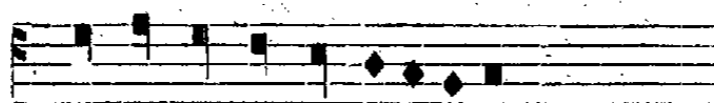
point? — Oui bien, sire; nous savons que vous êtes Aucassin, notre damoiseau; mais nous ne sommes pas à vous : nous sommes au Comte. — Beaux enfants, faites ce que je vous demande, je vous en prie! — Oh! par le cœur bœuf! pourquoi chanterais-je pour vous, s'il ne me plaît? Songez qu'il n'y a si riche homme en ce pays, hormis le comte Garin en personne, s'il trouvait dans ses blés ou dans ses prés, mes bœufs, ou mes vaches, ou mes brebis, qui fût assez hardi pour oser les en chasser, sous peine d'avoir les yeux crevés. . . — Que Dieu vous soit en aide, beaux enfants! Faites ce que je vous demande et recevez comme loyer les dix sols que voici. — Nous prendrons les deniers, sire, mais je ne vous chanterai

borse. Sire/ les deniers prèderons nos/ mais ce ne Vos canterai mie/ car ien ai iure/ mais ie le Vos canterai se Vos Boles. De par Diu/ fait Aucasins/ encor aim ie miy conter q̄ nient. Sire/ nos estüens orains ci/ entre prime ⁊ tierce/ si mangiens no pain a ceste fontaine/ ausi come nos faisõs ore/ ⁊ Vne pucele Vint ci/ li plus bele riens du monde/ si q̄ nos cuidames q̄ ce fust Vne fee. ⁊ q̄ tot cis vos en esclarci. Si nos dona tât des sien q̄ nos li eumes en couët/ se Vos Venies ci/ nos Vos desisiens q̄ Vos alissiez cacier en ceste forest/ q̄ il i a i. beste q̄/ se Vos le poüies prèdre/ Vos nen donriies mie i. des mèbres por Vc mars d'argent/ ne por nul auoir/ car li beste a tel

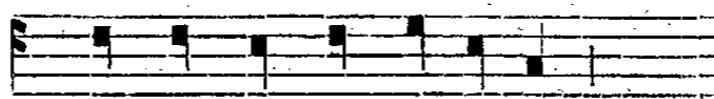
rien, l'ayant juré. Tout ce que je puis, c'est de raconter ce que nous avons vu. — De par Dieu! dit Aucassin, j'aime encore mieux ce récit que rien. — Sire, nous étions tantôt, entre prime et tierce, à manger notre pain devant cette fontaine, comme nous le faisons présentement; une pucelle est venue, la plus belle chose du monde, et telle, que nous crûmes voir une fée et que toute la forêt en fut éclairée. Elle nous a donné tant de ses deniers que nous lui avons promis, si vous veniez par ici, de vous engager à chasser dans cette forêt, et de vous dire qu'il y a quelque part une bête telle que, si vous la pouviez prendre, vous ne donneriez pas un seul de ses membres pour cinq cents marcs d'argent, ni pour

mecine à/ se Vos le poes prédre/ Vos seres garis
de Vo mehaig/ ⁊ dedès iii. iors le Vos couien
auoir prisse/ ⁊ se Vos ne laues prisse/ iamaïs
ne le Berres. Or le cacies se Vos Boles, ⁊ se Vos
Boles si le laiscie/ car ie men sui bié acuites Vers
li. Bel enfant/ fait Aucasins/ asses en aues
dit/ ⁊ Dey me laist trouer.

Or se cante.



Aucasins oi les mos



De samie o le gent cors/

nul avoir, et que vous seriez ensuite guéri de votre mal. Elle a ajouté que si vous n'aviez pas pris cette bête merveilleuse avant trois jours, jamais plus ne la reverriez. Allez donc la chasser, si cela vous plaît; ne la chassez pas, si cela vous plaît mieux : je me suis acquitté de ma promesse envers elle. — Beaux enfants, vous m'en avez assez dit. Dieu permettra que je la rencontre.

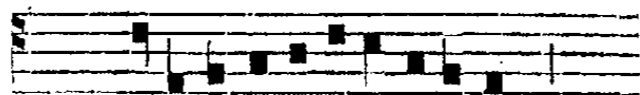
Ici l'on chante.

*Aucassin comprit les mots
De sa mie au clair visage,
Qui sonnèrent dans son cœur.
Lors, quittant les pastoureaux,*

Mlt li entrerēt el cors.
 Des pastoriay se part tost/
 Si entra el parfont bos/
 Li destriers li anble tost/
 Bié lenporte les galos.
 Or parla/ sa dit trois mos.
 Nicholette o le gent cors/
 Por Vos sui Venus en bos/
 Je ne cac ne cerf ne porc/
 Mais por Vos sui les esclous.
 Vo Voir oeul ⁊ Vos gens cors/
 Vos biay ris ⁊ Vos doy mos
 Ont mey cuer naure a mort/
 Se Dey plaist le Pere fort/

*Il entre au parfond du bois
 Où l'emporte son cheval
 Dans un rapide galop.
 —Ah! dit-il, le cœur battant,
 Ma Nicolette au cœur gent,
 C'est pour vous qu'ici je viens!
 Je ne chasse biche ou loup,
 Je suis seulement vos traces.
 Vos yeux vairs, votre corps gent,
 Votre voix et vos doux rires,
 Ont blessé mon cœur à mort.
 Ah! s'il plaît à Dieu le Père,
 Nous nous reverrons encore,
 Ma douce amie.*

Je Vos reuerrai encor



Suer douce amie.

Or dient ⁊ content ⁊ sabloient.



ucasins ala par le forest deuers
 Nicholete/ ⁊ li destriers lenporta
 grât aleure. Ne cuidies mie à les
 ronces ⁊ les espines lesparnoiscēt/
 nenil nient/ ains li desronpēt ses dras qa paines
 peust en noer desus el plus entier/ ⁊ à li sanc
 li isci des bras ⁊ des costes ⁊ des gans en pl.
 lius ou en xxx./ qapres le Dalles peust on suir

Ici l'on dit, conte et fabloie.

Toujours emporté grande erre par son cheval, Aucassin s'en allait par la forêt. Ne croyez pas que les ronces et les épines l'épargnassent en rien. Tout au contraire, elles lui déchiraient ses vêtements, et de telle sorte qu'à peine lui en resta-t-il bientôt un morceau entier. En outre le sang lui partait des bras, des flancs et des jambes par plus de trente ou quarante endroits, si bien qu'on eût pu le suivre aux rougeurs qu'il laissait sur l'herbe, comme un cerf blessé par le chasseur. Mais Aucassin songeait si fortement à Nicolette, sa douce amie, qu'il ne sentait ni mal ni douleur, et il alla ainsi toute la jour-

le trace du sanc qui caoit sor l'erbe. Mais il pensa tât a Micholete sa douce amie/ à ne sen/ toit ne mal ne dolor/ ⁊ ala tote ior parmi le forest si faitemêt à onq̄ noi noueles de li. Et qāt il Vît à li Despres aperceoit/ si comencea a plorer por cou quil ne le trouoit. ¶ Tote Vne Vies Voie erbeuse ceuaucoit/ il esgarda deuant lui enmi le Voie/ si Vît Vn Balles tel com ie Vos dirai. Grās estoit ⁊ meruellex ⁊ lais ⁊ hîdex. Il auoit Vne grāde hure plus noire que carbouclée/ ⁊ auoit plus de plaine paume entre ii. ey/ ⁊ auoit Vnes grādes ioes ⁊ Vn grandisme nez plat/ ⁊ Vnes grāz narines lees/ ⁊ Vnes grosses leures plus rouges dune car/

née, si âprement, que jamais plus on n'eut de ses nouvelles. Mais quand il vit que la vesprée approchait et qu'il n'avait encore rencontré ce qu'il cherchait avec tant d'ardeur, il commença à mener grand deuil.— Comme il chevauchait en une vieille voie où l'herbe croissait haute et drue, il avisa devant lui, au milieu de cette route, un homme tel que je vais vous dire. Il était grand, laid et hideux à merveille. Sa hure, plus noire que viande fumée, était si large que l'entre-deux de ses yeux avait une pleine paume de travers. Ses joues étaient énormes, ses narines aussi, avec un grandissime nez plat, ses grosses lèvres pendaient, plus rouges que braise, laissant à découvert de grandes dents jaunes et sales. Chaussé

bounee/ ⁊ Dns grās dens gaunes ⁊ lais/ ⁊ estoit
 caucies duns housiay ⁊ dun sollers de bues fetes
 de tille dusq̄ deseure le genol/ ⁊ estoit apoïes
 sor Dne grant macue. Aucasins senbati sor lui/
 seut grant paor qāt il le soruit. **B**iax frere/
 Dix tait. Dix Vos benie/ fait cil. **D**e Dix
 tait/ q̄ fais tu illec? **A** Vos q̄ monte? fait cil.
Nient/ fait Aucasins/ ie nel Vos demant se por
 bien non. **M**ais por qoi plores Vos/ fait cil/
 ⁊ faites si fait duel? **C**ertes/ se iestoie ausi rīce
 hom q̄ Vos estes/ tos li mons ne me feroit mie
 plorer. **B**a/ me conissies Vos? fait Aucasins.
Dil/ ie fais bien q̄ Vos estes Aucasins/ li fiz le
 conte/ ⁊ se Vos me dites por qoi Vos plores/ ie

*de souliers de cuir de bœuf et de houseaux, faités
 de tille jusque par-dessus le genou, et affublé d'une
 cape à double envers, il se tenait appuyé sur une
 haute massue. — Beau frère, Dieu t'assiste! dit en
 l'apercevant Aucassin, pris de male peur. — Dieu
 vous bénisse, répondit l'homme. — Que fais-tu là? —
 Que vous importe? — Je ne vous le demandais qu'à
 compatissante intention. — Mais vous-même, pour-
 quoi pleurez-vous? Certes, moi, si j'étais aussi riche
 homme que vous êtes, rien au monde ne pourrait me
 faire pleurer. — Vous me connaissez donc? — Oui, je
 sais que vous êtes Aucassin, le fils du Comte; et si
 vous me dites pourquoi vous menez si grand deuil, à
 mon tour je vous dirai ce que je fais ici. — Je vous*

Vos dirai à ie fac ci. Certes/ fait Aucasins/ ie
 le Vos dirai mlt Volentiers. Je Ving hui matin
 cacier en ceste forest/ sauoie Un blan leurier/ le
 plus bel del siecle/ si lai perdu/ por ce plor
 iou. De/ fait cil/ por le cuer à cil Sires eut en
 sen Ventre/ à Vos plorastes por Un cien puant.
 Mal dehait ait qui iamais Vos prisera/ qât il
 na si rice hom en ceste tere/ se Vos peres len
 mandoit x. u xv. u xx./ quil ne les eust trop
 Volentiers/ & sen esteroit trop lies. Mais ie doi
 plorer & dol faire. Et tu/ de quoi/ frere? Sire/
 ie le Vos dirai. Jestoie luies a Un rice Vilain/
 si cacioie se carue/ iD. bues i auoit. Or a iiii. iors
 q'il mauint Une grâde malaventure à ie perdi

*le dirai bien volontiers. Je suis venu ce matin chasser
 en cette forêt; j'avais un lévrier blanc, le plus beau
 de la terre, je l'ai perdu : voilà pourquoi je pleure.
 — Quoi! par le cœur qu'eut en son ventre Notre
 Seigneur Jésus-Christ! c'est à pleurer un chien
 puant que vous dépensez les larmes de vos yeux!
 Maudit soit qui vous plaindra, vous, à qui tout riche
 homme de ce pays serait trop heureux de donner
 quinze ou vingt lévriers blancs, si votre père les lui
 demandait! Moi, je fais douleur pour chose plus
 amère. — Laquelle, frère? — Je vais vous la dire,
 sire. J'étais loué à un riche vilain dont je condui-
 sais la charrue attelée de deux paires de bœufs. Il
 y a trois jours, par grande malaventure, j'ai perdu*

li mellor de mes bues/ Roget/ le mellor de me
 carue. Si le Bois querant/ si ne mangai ne ne
 bus iii. iors a passes/ si nos aler a le Bile/ con
 me metroit en prison/ à ie ne lai de qoi saure.
 De tot lauoir du monde nai ie plus Baillât à
 Vos Bees for le cors de mi. Une lasse mere
 auoie/ si nauoit plus Baillât à Vne qeutilise/ si
 li a en facie de desou le dos/ si gist a pur lestrain.
 Si men poise asses plus à de mi/ car auoirs Ba
 r Vient/ se iai or perdu/ ie gaaignerai Vne autre
 fois/ si sorrai mon bues qât ie porrai/ ne ia por
 ceou nen ploueraï. Et Vos plorastes por Vn
 cien de longaigne. Mal dehait ait qui iamais
 Vos prisera. Certes tu es de bon confort/ biay

*Roget, le plus beau et le meilleur animal qui ait
 jamais tracé de sillon. J'ai laissé ma charrue et je
 m'en suis allé çà et là, quérant le bon animal, mais
 sans le retrouver. Voilà trois jours passés que j'erre
 ainsi, sans boire ni manger, n'osant retourner à la
 ville, où l'on me mettrait en prison, car je n'ai pas
 de quoi payer. Mon seul avoir consiste en ce que
 vous me voyez sur le corps. J'ai une mère aussi
 pauvre que moi, puisqu'elle n'avait rien de plus
 vaillant qu'un vieux matelas qu'on lui a arraché de
 dessous le dos; maintenant elle couche sur la paille.
 Son état me poigne plus que le mien propre; car
 l'argent va et vient, si j'ai perdu aujourd'hui, je
 gagnerai une autre fois et je payerai mon bœuf*

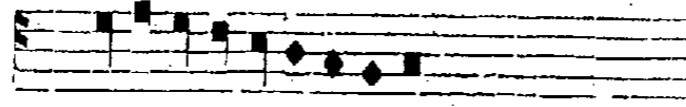
frere/ à benoïis soies tu. Et à Valoit tes bues?
 Sire/ xx. sols men demâde on/ ie nen puis mie
 abatre Vne seule maaille. Or bien/ fait Au/
 casins/ xx. sols à iai en me borse/ si sol ten buef.
 Sire/ fait il/ grans mercis/ ⁊ Dix Vos laist
 trouver ce à Vos queres. ¶ Il se part de lui.
 Aucasins si ceuauce. La nuit fu bel ⁊ coie/ ⁊
 il erra tât quil Vint de hors ⁊ de/
 dens ⁊ par deseure ⁊ deuant de flors/ ⁊ estoit si
 bele à plus ne pooit estre. Quant Aucasins le
 apercut/ si saresta tot a Vy fais/ ⁊ li rais de le
 lune feroit ens. ¶ Dix/ fait Aucasins/ ci fu
 Nicholette me doce amie/ ⁊ ce fist ele a ses beles
 mains. Por le doucour de li ⁊ por samor me

aussitôt que je le pourrai. Ce n'est pas pour si peu que je pleurerai jamais. Et vous pleurez pour un chien crevé! Ah! malheur à qui vous plaindra! — Tu m'es d'un bon réconfort : béni sois-tu, mon frère! Et, que valaient tes bœufs? — Sire, on m'en demande vingt sols, et je n'en puis faire rabattre une seule maille. — Tiens, dit Aucassin, voilà vingt sols que j'ai en ma bourse : paye ton bœuf. — Sire, grand merci, et que Dieu daigne vous laisser trouver ce que vous cherchez! répondit l'homme en s'en allant. — Aucassin poursuivit sa voie. La nuit était coite et belle. Il chevaucha pendant un long temps, et, après avoir chevauché ainsi de sentier en sentier, il arriva à la logette de Nicolette. Dehors et

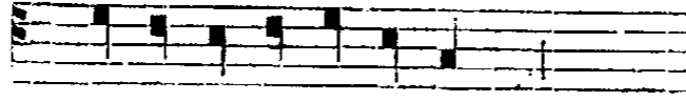
descendrai ie or ci ⁊ mi reposerai anuit mais.
¶ Il mist le pie fors de lestrier por descendre/ ⁊
 li ceuaus fu grās ⁊ haus. Il pensa tāt a Ni,
 cholete se tres douce amie/ quil cat si durement
 sor Dne pierre à lespaulle li Dola hors du liu.
 Il se senti mlt blesie/ mais il sefforcea tāt au
 miy quil peut/ ⁊ atacea son ceual a lautre
 main a Dne espine. Si se torna sor coste/ tāt
 quil Dint tos souuins en le loge. Et il garda
 parmi i. trau de le loge/ si Dit les estoiles el
 ciel/ sen i Dit i. plus clere des autres/ si co/
 mécea a dire.

Or se cante.

dedans, devant et derrière, il y avait force fleurs odorantes à merveille et réjouissantes pour les yeux. Grâce à un rais de lune, Aucassin aperçut cette plaisante retraite, et il s'arrêta tout à coup.— Ah! Dieu! ce ne peut-être que Nicolette, ma tant douce amie, qui a fait cela de sés belles mains. A cause d'ellè et en mémoire d'elle je vais descendre et m'y reposer cette nuit-ci.—Disant cela, Aucassin mit le pied hors de l'étrier pour descendre de son cheval qui était très-grand et très-haut. Mais, tout entier à Nicolette, sa tant douce amie, il ne prit pas assez garde à lui-même, et cela le fit choir sur une pierre, si durement que l'épaule en sortit de sa gaine. Pour blessé qu'il était, il se releva, s'efforçant de son



Estoilete/ ie te Voi



Q le lune trait a soi/
*N*icholete est avec toi/
*M*amiete o les blond poil.
*J*e cuid à *D*ix le Veut avoir
*D*or la biaute.....

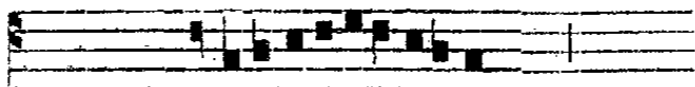
Q à fust du recaoir/
Q fuisse lassus o toi.
*J*a te baiseroie estroit.

mieux, et, après avoir de son bon bras attaché son cheval à un fourré voisin, il entra en rampant dans la logette, s'y coucha sur l'odorante litière qui s'y trouvait, et regarda le ciel bleu et les étoiles d'or à travers un trou ménagé au plafond de cette douce retraite. Comme il regardait, ainsi étendu, il vit une étoile plus vive et plus claire que les autres. Lors, soupiroux et attendri, il commença à dire :

Ici l'on chante.

*Claire étoile que je vois
 Reluire autour de la lune,
 Ma miette au poil si blond,
 Nicolette, est avec toi!*

Se iestois filz a Roi/
Safferies Vos bien a moi



Suer douce amie.

Or dient et content et sabloient.



ât Nicholette oi Lucasins/ ele vint
a lui/ car ele nestoit mie lonc. Ele
entra en la loge/ si li geta ses bras
au col/ si le baisa et acola. ¶ Siay
dous amis biē soies Vos troues. Et Vos/ bele
douce amie/ soies li biē trouee. Il sentrebaisset

*Dieu la veut sans doute avoir
A cause de sa beauté
A nulle autre non pareille
Pour orner son paradis.
Ah! quoi qu'il dût m'advenir
En retombant sur la terre,
Qu'à cette heure je voudrais,
Nicolette, être avec toi!
Je t'accolerais, ma mie,
Lèvre à lèvre, étroitement.
Doux et tendrement
Fussé-je donc fils de roi,
Tu serais digne de moi,
Tant douce amie!*

⁊ acolēt/ si fu la ioie bele. Ha/ douce amie/
 fait Aucasins/ iestoie ore mlt blesies en mes/
 paulle/ ⁊ or ne sens ne mal ne dolor pui à ie
 Vos ai. Ele le portasta ⁊ troua quil auoit
 lespaulle fors du liu. Ele le mania tât a ses
 blances mains/ ⁊ porfacea si com Dix le Haut/
 qui les amâs aim/ qele reuint a liu/ ⁊ puis si
 pris des flors ⁊ de herbe fresce ⁊ des fuelles
 Berdes/ si le loia sus au pan de sa chemise/ ⁊ il fu
 tot garis. Aucasins/ fait ele/ biaux dous amis/
 prendes conseil à Vos feres. Se Vos peres fait
 demain cerquier ceste forest ⁊ on me treuve/ à
 à de Vos auiegne/ on mocira. Certes/ bele
 douce amie/ ien esteroie mlt dolans/ mais se ie

Ici l'on dit, conte et fabloie.

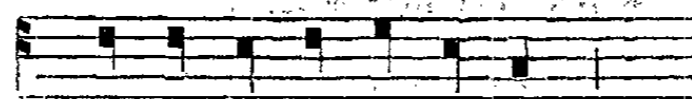
En entendant Aucassin, Nicolette, qui n'était pas loin, accourut dans la logette, et, jetant ses beaux bras autour du cou de son ami, elle l'accola et le baisa le plus tendrement du monde. — Beau doux ami, lui dit-elle, soyez le bien retrouvé! — Et vous, belle douce amie, soyez la bien retrouvée aussi! — Ils s'entre-baisèrent et accolèrent de nouveau, et leur joie fut infinie. — Ah! douce amie, murmura Aucassin, j'étais grièvement blessé à l'épaule; mais maintenant que je vous ai, je ne sens plus ni mal ni douleur. — Nicolette, l'entendant, le tâta et s'aperçut qu'en effet il avait l'épaule hors de sa gaine. Lors,

puis/ il ne Vos tenront ia. ¶ Il monta sur son
ceual/ ⁊ prent samie de Dāt lui/ baisant ⁊ aco/
lant/ si se metēt as plains cans.

Or se cante.



Aucasins li biay/ li blons/



Li gentil/ li amoureux/
Est issus del gaut parfont/
Entre ses bras ses amors

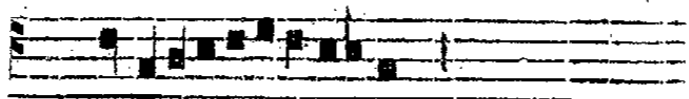
de ses blanches mains, elle fit tant et tant, qu'avec l'aide de Dieu, toujours pitoyable aux amants, elle remit en place le membre désajusté. Puis elle appliqua dessus une poignée d'herbes fraîches et de fleurs odorantes enveloppées dans un pan de sa chemise, et Aucassin fût guéri. — Aucassin, beau doux ami, dit-elle, qu'allez-vous faire présentement? Si votre père fait battre cette forêt demain, on nous trouvera, et alors, quoi qu'il advienne de vous, tenez pour certain que moi je serai tuée. — Certes, belle douce amie, répondit Aucassin, et j'en serais grandement marri; mais tant que je le pourrai, je vous défendrai et préserverai. — Cela dit, il monta sur son cheval, mit sa mie devant lui, le long de son

Deuât lui sor son arçon.
 Les ex li baise ⁊ le front/
 Et le bouce ⁊ le menton.
 Ele la mis a raison/
 Aucassins/ biay amis doy/
 En qe tere en irons nos.
 Douce amie/ q' sai iou.
 Moi ne caut u nos ailons/
 En forest u en destors/
 Mais q' ie soie avec Vos.
 Passét les Daus ⁊ les mons
 Et les Viles ⁊ les bor/
 A le mer Vinnét au ior/
 Si descendét u sablon

cœur, la baisant et accolant, et ils s'en allèrent ainsi à travers champs,

Ici l'on chante.

*Aucassin le beau, le blond,
 Le damoiseil amoureux,
 Est sorti du bois profond,
 Ses amours entre ses bras,
 Devant lui, sur son arçon.
 Il la baise aux yeux, au front,
 Sur la bouche et le menton.
 Mais bientôt vient la raison :
 — Aucassin, beau doux ami,
 En quelle terre irons-nous?*



Les le riuage.

Dr. dient & content & sabloient.



Aucasins fu descendus entre lui & samie/ si com vos aues oi & entendu. Il tint son ceual par le resne & samie par la main/ si commencet aler selonc le riue. Il les acena & ils vinrent a lui. Si fist tat vers aus qui le missent en lor nef/ & qat il furent en haulte mer/ Dne tormente leua grade & merueilleuse qui les mena de tere en tere/ tat quil ariueret en Dne tere estragne & entreret el port du castel de Torelore. Puis

—Douce amie, eh! que sais-je où?
 Peu me chaut où nous allions,
 En ce bois ou bien ailleurs,
 Si toujours nous nous restons!
 Ils passent les vaux et les monts,
 Et les villes et les bourgs,
 Tant qu'à la pique du jour
 Ils arrivent à la mer,
 Près du rivage.

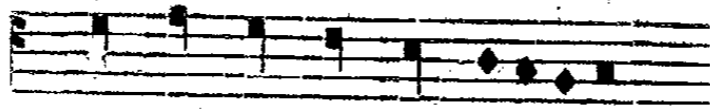
Ici l'on dit, conte et fabloie.

Aucassin et sa mie descendirent donc, comme vous venez de l'entendre; cela fait, il prit son cheval par la bride et sa mie par la main, et tous

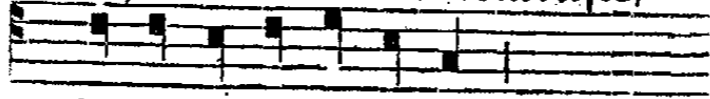
demãderët qes tere cestroit/ ⁊ on lor dist q cestroit
 le tere le roi de Torelore. Puis demãda qex
 hon cestroit ne sil auoit gerre/ ⁊ on li dist: Dil/
 grãde. ¶ Il prent congie as marceans ⁊ cil le
 commãderët a Diu. Il monte sor son ceual/
 sespee cainte/ samie deuant lui/ ⁊ erra tãt qil Vint
 el castel. Il demãde u li rois estoit/ ⁊ on li dist
 quil gissoit denfent. Et u est dont se femme?
 Et on li dist qele est en lost/ ⁊ si i auoit mene tos
 ciay du pais. Et Aucasins loi/ si li Vint a grãt
 meruelle/ ⁊ Vint au palais ⁊ descendi entre lui
 ⁊ samie/ ⁊ ele tint son ceual/ ⁊ il monta u palais
 lespee cainte/ ⁊ erra tãt quil Vint en le cãbre
 u li rois gissoit.

*deux s'en allèrent ainsi le long du rivage, tant et
 tant qu'ils aperçurent des mariniers auxquels ils
 firent signal et qui, ayant abordé, consentirent à
 les prendre avec eux dans leur nauf.— Une fois en
 pleine mer, une tourmente s'éleva, si merveilleuse-
 ment grande, qu'elle les mena de terre en terre jus-
 qu'au port du château de Torelore. Ils demandèrent
 quel pays c'était : on leur répondit que c'était le
 pays de Torelore. Aucassin demanda quel en était
 le roi, quel homme il était, et s'il était en guerre.
 — En guerre, oui, et très-grande, lui répondit-on.
 Lors, remerciant les mariniers, il prit congé d'eux,
 remonta sur son cheval, ayant toujours sa mie de-
 vant lui, et s'en alla ainsi vers le château où il s'in-*

Or se cante :



En le canbre entre Aucassis/



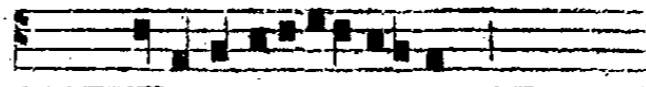
Li cortois et li gentis.
 Il est venus dusq au lit
 Alec u li rois se gist/
 Par deuât lui sarestit/
 Si parla/ oes q dist.
 Diua/ fau/ q fais tu ci?
 Dist li rois: ie gis dun fil.
 Qât mes mois sera complis.

*forma du roi.—Il est en gésine, lui répondit-on.—
 Et sa femme? — Sa femme est à l'armée, où elle a
 mené tous les gens du pays.—Aucassin, entendant
 cela, fut bien étonné. Il alla au palais, descendit
 avec sa mie, et, pendant qu'elle gardait son cheval,
 il monta vers la chambre où gisait le roi.*

Ici l'on chante.

*En la chambre entre Aucassin
 Le courtois et le gentil.
 Puis il s'en vient jusqu'au lit,
 Où pour l'heure le roi gît,
 Et s'arrête tout surpris.
 Écoutez ce qu'il lui dit :*

Et ge farai bié garis/
 Dont irai le messe oir/
 Si com mes ancissor fist/
 Et me grât gerre esbaudir
 Encontre mes anemis/



Mel lairai mie.

Or dient & content & fabloient.



Qât Aucassins ot ensi le roi parler/
 il prist tos les dras qui sor lui
 estoiet/ si les houla auai le canbre.
 Il bit derriere lui Un baston/ il le

—Diva ! que fais-tu ici ?

—Je suis en couche d'un fils.

Mon terme enfin accompli

Alors j'irai messe ouïr,

Comme mon ancêtre fit,

Et en guerre m'ébaudir

Contre tous mes ennemis,

Sans y manquer.

Ici l'on dit, conte et fabloie.

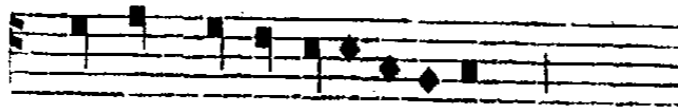
Entendant le roi parler ainsi, Aucassin releva les draps qui le couvraient et les jeta au milieu de la chambre; puis, apercevant un bâton, il le prit et l'en frappa si rudement qu'il dut le tenir pour tué. —

prist/ si torne/ si fiert/ si le bati tât à mort le dut
 auoir. Ha/ biay sire/ fait li rois/ à me demâdes
 Vos? Aues Vos le sens derue/ qui en me maison
 me bates? Par le cuer Diu/ fait Aucasins/
 maluais sif a putain/ ie Vos ocirai se Vos ne
 mafies à iamais hom en Vo tere densant ne
 gerra. Il li asie/ et qât il li ot asie: Sire/ fait
 Aucasins/ or me menes la u Vostre femme est en
 lost. Sire/ Volentiers/ fait li rois. ¶ Il monte
 sor un ceual et Aucasins monte sor le sien/ et
 Nicholette remest es cambres la roine. Et li
 rois et Aucasins ceuancierêt tât quil Vindrêt
 la u la roine estoit/ et trouverêt la bataille
 de pomes de bois Baumones et de dueus et

*Ah! beau sire, dit le roi, que me demandez-vous?
 Avez-vous donc le sens dérangé pour me venir battre
 ainsi dans ma propre maison?—Par le cœur-Dieu!
 répondit Aucassin, je vous tuerai, mauvais fils de
 putain, si vous ne me jurez que jamais plus homme
 de votre terre ne sera en mal d'enfant!—Le roi pro-
 mit. Lors, Aucassin: Maintenant, sire, menez-moi
 à l'armée où est votre femme. — Sire, volontiers,
 répondit le roi.—Ils descendirent. Le roi monta sur
 un cheval, Aucassin sur le sien, et, pendant que
 Nicolette se réfugiait en la chambre de la reine,
 tous deux s'en allèrent à l'armée. Au moment où ils
 arrivèrent, la bataille était dans toute sa rage, une
 bataille à coups de pommes sauvages, d'œufs et de*

de fres fromages/ ⁊ Aucassins les commença
a regarder/ se sen esmeruella mlt durement.

Or se chante.



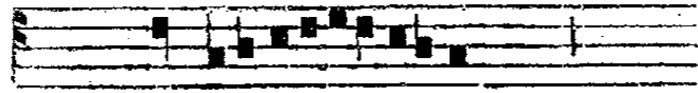
Aucassins est arestes/
Si commence a regarder
Le plénier estor canpel.
Il auoient aportes
Des fromages fres asses/
Et pums de bos Baumones/
Et grans canpegneus caupes.
Cil qui mix trouble les gues
Est li plus sire clames.

fromages mous. Aucassin, voyant cela, fut grandement étonné.

Ici l'on chante.

Aucassin est donc resté,
Pris de grand étonnement.
Il commence à regarder
Ce combat en rase plaine,
Où les combattants se servent
D'œufs, de fromages, de pommes
Et de champignons coupés,
Engins d'un genre nouveau.
Quiconque avait mieux troublé
L'eau des ruisselets voisins

Aucasins li prex/ li ber/
Les coumence a regarder/



Sen prist a rire.

Or dient ⁊ content ⁊ sabloient.



ât Aucasins Vît cele meruelle/ si
Vînt au roi/ si lapele. Sire/ fait
Aucasins/ sont ceci Vostre anemi?
Dil/ sire/ fait li rois. Et Vou/
riies Vos à ie Vos en Veniasse? Dil/ fait il/ Vo/
lentiers. Et Aucasins met le main a lespee/
⁊ se lance enmi ay/ si commence a ferir a destre

*Pour vainqueur était tenu.
Aucassin le preux baron,
En les voyant faire ainsi
Se prit à rire.*

Ici l'on dit, conte et fabloie.

Aucassin, allant vers le roi, lui dit : Sire, sont-ce là vos ennemis? — Oui, sire, fit le roi. — Voudriez-vous que je vous en vengeasse? — Volontiers. — Lors Aucassin, l'épée à la main, se lança en pleine mêlée, frappant d'estoc et de taille, à dextre et à senestre, si bien qu'en moins de rien il tua un assez bon nombre de gens. Il en eût tué davantage, si le roi, courant au-devant de lui, ne l'en eût empêché en

à a fenestre/ sen ocist mult. Et qāt li rois dit
 qui les ocioit/ il le prent par la train/ et dist: Ha/
 biay sire/ ne les ocies mi si faitement. Lon/
 ment/ fait Aucasins/ en Boles Vos à ie Vos
 Denge? Sire/ dist li rois/ trop en aues Vos fait.
 Il nest mie costume à nos entroçons li Dns
 lautre/ cil tornēt en fuies. Et li rois et Auca/
 sins sen repairēt au castel de Torelore/ et les
 gens del pais diēt au rois quil cast Aucasins
 fors de sa tere/ et si detiegne Nicholette avec
 son fil/ qele sanbloit biē femme de haut lignage.
 Et Nicholette loi/ si nen fu mie lie/ si commen/
 cea a dire.

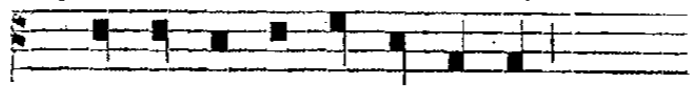
Or se cante.

*arrétant son cheval par le frein. — Ah! beau sire, lui
 cria-t-il, ne me les tuez pas ainsi! — Mais comment
 voulez-vous que je vous venge autrement? demanda
 Aucassin. — Sire, vous en avez assez fait; nous n'a-
 vons pas coutume de nous entre-tuer ainsi les uns
 les autres : nous nous mettons seulement en fuite...
 — Ils s'en revinrent au château de Torelore, où les
 gens du pays conseillèrent au roi de chasser Au-
 cassin et de garder Nicolette pour son fils, cette
 gente pucelle leur semblant femme de haut lignage.
 Nicolette, entendant cela, au lieu de s'en réjouir,
 s'en chagrina.*

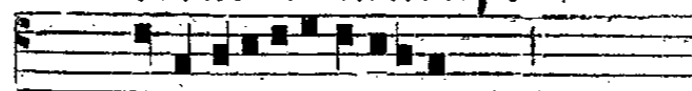
Ici l'on chante.



Sire rois de Torelore/



Le dist la bele Michole/
 Dostre gens me tient por fole/
 Qat mes doy amis macole/
 Et il me sent grasse & mole.
 Dont sui tou a cele escole/
 Hous/ ne tresce/ ne carole/
 Harpe/ gigle/ ne Viole/
 Ne deduis de la nimpole/



Ne sauroit mie.

— Sire, roi de Torelore,
 Dit la belle Nicolette,
 Vos gens me tiennent pour folle
 Quand mon doux ami m'accole.
 Plaise à Dieu, qui fit l'amour,
 Que je reste à cette école!
 Il n'est danses ni chansons
 De harpes et de violes
 Valant cela.

Ici l'on dit, conte et fabloie.

*Aucassin, ayant avec lui Nicolette, sa douce amie
 que tant il aimait, menait grande aise et beau déduit.*

Dr dient ⁊ content ⁊ sabloient.



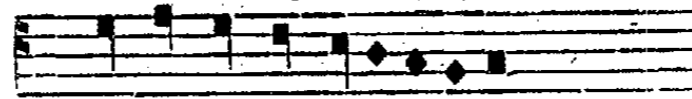
ucasins fu el castel de Torelore ⁊ Nicholete samie/ a grāt aise ⁊ grāt deduit/ car il auoit auoec lui Mi, cholete sa douce amie q̄ tant amoit.

Enco qu'il estoit en tel aise ⁊ en tel deduit/ ⁊ Dns estores de Sarasins Dnrēt par mer/ sasa, lirēt au castel, si le prissent par force. Il prissent lauoir/ senmenerēt caitis ⁊ caitiues. Il prissent Nicholete ⁊ Aucasins ⁊ si loierent Aucasins les mains ⁊ les pies/ ⁊ si le ieterent en Dne nef ⁊ Nicholete en Dne autre. Si leua Dne tormentte par mer qui les espartit. **L**i nes u Aucasins estoit ala tant par mer Baucrant q̄ele ariua au

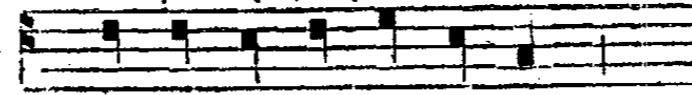
au château de Torlore. Sur ces entrefaites survinrent par mer des Sarrasins qui donnèrent l'assaut au château et le prirent de force. Le château pris, ils en emmenèrent captifs les habitants, parmi lesquels Aucassin et Nicolette qu'ils jetèrent, celle-ci dans une nauf, celui-là dans une autre, après lui avoir lié les mains et les pieds. — En route une âpre tourmente s'éleva qui sépara les navires les uns des autres. La nauf où était Aucassin erra tant et tant à la merci des vagues que, finalement, elle s'en vint échouer devant Beaucaire, dont les habitants s'empressèrent d'accourir pour la piller en vertu du droit d'épaves. Ils reconnurent Aucassin leur damoiseil, et ils en firent grande joie, ne comptant plus

castel de Biaucaire/ et les gens du pais cururent
 au lagan/ si trouerēt Aucasins/ si le reconurēt.
 Qāt cil de Biaucaire Dīrent lor Damoisel/ sen
 fisent grant ioie/ car Aucasins auoit biē mes u
 castel de Torelore trois ans/ et ses peres et ses
 meres estoient mort. Il le menerent u castel de
 Biaucare/ si deuinrēt tot si home. Si tint se
 tere en pais.

Or se cante.



Aucasins sen est ales



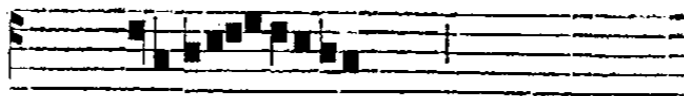
A Biaucaire sa cite/

*le revoir jamais, depuis trois ans qu'il était absent
 d'eux, trois ans pendant lesquels son père et sa mère
 étaient morts. Ils l'emmenèrent au château de Beau-
 caire où ils l'acclamèrent pour leur maître et sei-
 gneur au lieu et place du comte Garin. Aucassin
 tint sa terre en paix.*

Ici l'on chante.

*Aucassin s'en est allé
 A Beaucaire, sa cité;
 Le pays et le royaume
 Sont bien gouvernés par lui.*

Le pais et le regne
 Tint trestout en quite.
 Jure Diu de Maïste
 Qu'il li poise plus asses
 De Nichole au Bis cler
 De de tot sey parente/
 Sil estoit a fin ales.
 Doce amie o le Bis cler/
 Or ne Vos sai u qester.
 Ainc Diu ne fist ce regne/
 Ne par tere ne par mer/
 Se ti quidoie trouver/



Ne ti qsisce.

*Mais, par Dieu de majesté!
 Ce qui lui pèse le plus,
 C'est Nicolette, sa mie,
 Sa seule famille aussi,
 Dont il se sent séparé.
 —Douce amie au clair visage,
 Je ne sais où vous chercher;
 Et pourtant il n'est pays,
 Soit de terre, soit de mer,
 Où je ne voulusse aller
 Pour te chercher!*

Ici l'on dit, conte et fabloie.

Or dient & content & sabloient.

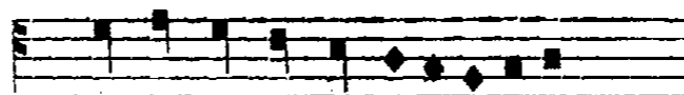


Et lairons Daucassins/ si dirons de
 Nicholette. **C**Li nes u Nicholette
 estoit le roi de Cartage/ & cil estoit
 ses peres/ & si auoit vii. frere toy
 princes u rois. **Q**at il virent Nicholette si bele/
 se li porterent mlt grant honor/ & sissent feste de
 li/ & mlt li demaderet qui ele estoit/ car mlt san/
 bloit bien gentiy femme & de haut. **M**ais ele
 ne lor sot a dire qui ele estoit/ car ele fu pree
 petis enfes. **I**l nagieret tant quil ariueret
 desoy le cite de Cartage/ & qat Nicholette vit
 les murs del castel & le pais/ ele se reconut qle i

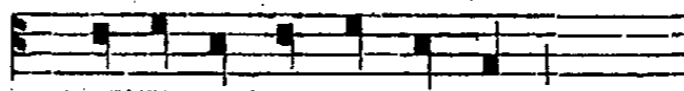
Nous laisserons là Aucassin pour parler de Nicolette. La nauf où elle se trouvait était celle du roi de Carthage et de ses douze frères, tous princes ou rois comme lui. Quand ils virent Nicolette si belle, ils lui firent honneur et fête et lui demandèrent qui elle était, car elle leur semblait gentille femme et de haut lignage. Mais elle ne sut leur rien répondre, ayant été enlevée lorsqu'elle était encore garcelette. — On arriva bientôt à Carthage. A l'aspect des murs du château et de tout le pays environnant, Nicolette reconnut que c'était là qu'elle avait été élevée, et de là qu'elle avait été prise n'étant encore qu'une petite enfant; mais non si petite enfant qu'elle ne se rappelât

auoit este norie ⁊ pree petis enfēs/ mais ele ne
fu mie si petis enfēs ⁊ ne feust biē q̄le auoit este
norie en le cite.

Dr se cante.



Nichole li preus/ li sage/



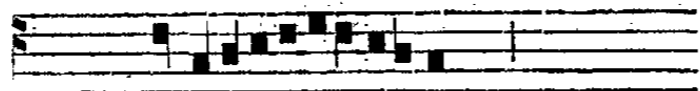
*Est arriuee a riuage/
Doit les murs ⁊ les ostages/
Et les palais ⁊ les sales/
Dont si sest clamee. Lasse/
Tant mar fui de haut parage/*

bien avoir été nourrie dans la cité de Carthage.

Ici l'on chante.

*Nicolette, bonne et sage,
Est arrivée au rivage.
En voyant murs et créneaux,
Tours, maisons et palais,
Elle dit en soupirant :
—Être ainsi menée, hélas !
Moi, fille au roi de Carthage,
Cousine de l'Amirant,
Par tous ces hommes sauvages !
Aucassin, gentil et sage,*

O fille au roi de Cartage/
 O cousine lamuasse/
 Ci me mainnēt gent sauuages.
 Aucasins gentilz & sages/
 Frans damoisiay honorables/
 Vos dolces amors me hastent/
 Et semonent & trauaillent.
 Le doinst Diez lesperitables
 Concor Vos tiengne en meny brace/
 Et q̄ Vos baissies me face/
 Et me bouce & mon Visage/



Damoisiay sire.

*Honorable damoiseau,
 Vos douces amors me poignent,
 Et m'excitent, et travaillent.
 Veuille Dieu, Père céleste,
 Qu'encor vous tienne en mes bras,
 Et que vous baisiez ma face,
 Et ma bouche et mon visage,
 Damoiseau sire!*

Ici l'on dit, conte et fabloie.

En entendant Nicolette parler ainsi, le roi de Carthage lui jeta ses bras au cou, — Belle douce

Or dient et content et fabloient.



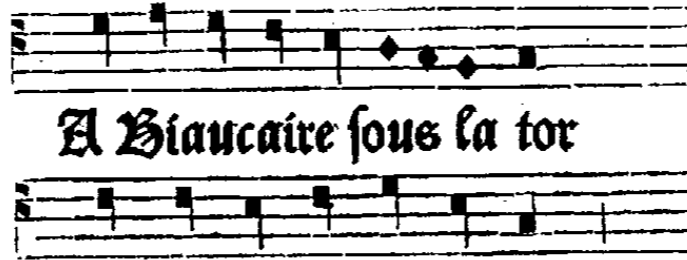
Qāt li rois de Cartage oi Nicho,
 bete ensi parler/ il li geta ses bras
 au col. **Q**ele douce amie/ fait il/
 dites moi qui Vos estes/ ne Vos
 esmaïes mie de mi. Sire/ fait ele/ ie fui fille au
 roi de Cartage/ et fui pree petis enfés/ bié a
 xv. ans. **Q**āt il loirent ensi parler/ si seurent
 bié q̄le disoit boire. Si fissent de li mlt grant feste/
 si le menerent u palais a grāt honneur si comme
 fille de roi. Baron li Vourent doner Un roi de
 païens/ mais ele nauoit cure de marier. La fu
 bié iii. iors u iiii. Ele se porpensa par q̄el engien

amie, s'écria-t-il, dites-moi qui vous êtes? N'ayez pas peur de moi... — Sire, répondit-elle, je suis fille du roi de Carthage, et je fus enlevée il y a bien quinze ans. — Il ne fut pas difficile au roi et à ses frères de s'apercevoir que Nicolette disait vrai. Aussi lui firent-ils grande fête et la menèrent-ils en grand honneur au palais, comme il convenait à une fille de roi. On voulut lui donner pour baron un chef de païens, mais elle refusa, disant que pour l'heure elle n'avait cure de se marier. Au bout de trois ou quatre jours, elle songea aux moyens à employer pour retrouver Aucassin. Elle apprit à vieller, et, un jour qu'on la voulait forcer marier à un riche prince païen, elle attendit la nuit et s'en-

ele poroit Aucasins qerre. Ele quist Vne Diele/
 saprist a Dieles. Tant con le Haut marier Un
 ior a Un roi vice patien/ et ele fendla la nuict/ si
 Vint au port de mer/ si se herBega ctes Vne poure
 femme sor le riuage. Si prist Vne erbe/ si sen oinst
 son chief et son Visage/ si qele fu tote noire et tainte/
 et ele fist faire cote et mantel et chemise et braies/ si
 satorna a guise de iogleor. Si prist se Diele/ se
 Vint a Un marounier/ se fist tant Vers lui quil
 le mist en se nef. **U**l drecieret lor Voile/ si na/
 gieret tant par haute mer quil arriueret en le tere
 de Prouence. Et Nicholete issi fors/ si prist se
 Diele/ si ala Dielant par le pais tant qle Vint
 au castel de Biacaire/ la u Aucasins estoit.

*fuit vers le port, où elle s'hébergea chez une pauvre
 femme qui y avait sa demeure. Là elle prit une
 certaine herbe, en exprima le jus et en oignit sa
 blonde tête et son blanc visage qui, du coup, en
 devinrent tout noirs. Ayant ensuite fait faire une
 cotte, un manteau, une chemise et des braies, elle
 s'atourna en guise de jongleur, emporta sa vielle
 et s'en vint vers un marinier qu'elle décida à la
 recevoir en sa nauf. Les voiles furent dressées, ils
 gagnèrent la haute mer et nagèrent tant et tant
 qu'ils arrivèrent au pays de Provence, où Nicolette
 aborda. Une fois à terre, la gente pucelle se mit à
 errer çà et là, toujours vieillissant, jusqu'à ce qu'elle eût
 atteint le château de Beaucaire, où était Aucassin.*

Or se cante.



A Biaucaire sous la tor

Estoit Aucasins Un ior.
 La se fist sor Un peron/
 Entor lui si franc baron.
 Doit les erbes ⁊ les flors/
 Soit canter les oisellons/
 Membre li de ses amors/
 De Nicholette le proyx/
 Qu'il ot amee tans iors.

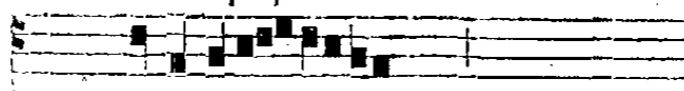
Ici l'on chante.

*A Beaucaire, sur la tour,
 Aucassin était un jour,
 Entouré de ses barons.
 Les fleurs jetaient leurs parfums
 Et les oiseaux leurs chansons :
 Il songeait à ses amours,
 A Nicolette la belle
 Qu'il avait si fort aimée,
 Que tant il aimait toujours.
 Il soupirait et pleurait.*

Dont gete sospire ⁊ plors.
 Es Bous Nichole au peron/
 Trait Biele/ trait arcon/
 Or parla/ dist sa raison.
 Escoutes moi/ franc baron/
 Cil daual ⁊ cil damont/
 Plairoit Vos oir En son
 Daucassins En franc baron/
 De Nicholete la prous?
 Tant durerent lor amors/
 Qu'il le quist u gaut parfont.
 A Torelore u dongon
 Les prissent paiien En ior.
 Daucassins rien ne sauons.

*Nicole au perron parut,
 Tira sa vielle et puis dit :
 —Écoutez-moi, francs barons,
 Ceux d'en bas et ceux d'en haut.
 Vous plaît-il d'oïr un chant
 Sur les amours d'Aucassin
 Et sa vaillante Nicole
 Qu'il alla partout cherchant
 Jusqu'en la forêt profonde.
 Au donjon de Torelore,
 Un jour, les paiens la prirent.
 D'Aucassin rien ne savons,
 Mais Nicole la vaillante
 Est au château de Carthage*

Mais Nicholete la prous
 Est a Cartage el dongon/
 Car ses pere laime mlt/
 Qui sire est de cel roion.
 Doner li Volent baron
 Uns roi de paiens felon.
 Nicholete nen a soing/
 Car ele aim Un dansellon
 Qui Aucassins auoit non/
 Ja ne prendera baron
 Sele na son ameor



Q tant desire.

Dr dient ⁊ content ⁊ fabloient.

*Dont le seigneur est son père.
 On la veut donner à femme
 A quelque prince félon;
 Mais elle n'en a souci,
 Car elle aime un damoiseau,
 Lequel a nom Aucassin.
 A lui seul elle sera,
 Non à nul autre : c'est lui
 Qu'elle désire!*

Ici l'on dit, conte et fabloie.



At Aucassins oi ensi parler Nicho-
 lete il fu mlt lies/ si le traist dune
 part/ se li demada. ¶ **B**iax dous
 amis/ fait Aucassins/ saues Vos
 nient de cele Nicholette dont Vos aues si cante?
 Sire/ oil/ ien sai com de le plus france creature
 ⁊ de le plus gentil ⁊ de le plus sage qui onq fust
 nee. Si est fille au roi de Cartage qui le prist
 la u Aucassins fu pris/ si le mena en le cite de
 Cartage/ tant quil seut bien q cestoit se fille/ si
 en fist mlt grant feste. Si li Deut on doner
 cascun ior baron Un des plus haus rois de tote
 Espagne/ mais ele se lairoit ancois pendre u
 ardoir qle en presist nul/ tant fust rices. Ha/

En entendant ainsi parler Nicolette, Aucassin fut bien joyeux. Il la tira à part et lui demanda : Beau doux ami, ne savez-vous rien autre chose de cette Nicolette dont vous venez de nous chanter l'histoire? — Oui, sire, je sais que c'est la plus loyale, la plus sage, comme la plus belle créature qui fut jamais née. Elle est fille du roi de Carthage, à qui elle avait été enlevée dans son enfance, et qui lui-même l'a par rencontre enlevée avec Aucassin au donjon de Torelore. Il a été très-heureux de la retrouver; présentement, il lui veut donner pour baron un des plus puissants rois de toute l'Espagne. Mais elle se laisserait plutôt pendre ou brûler que de consentir à devenir la femme d'un autre qu'Aucassin,

Biax doy amis/ fait li qns Aucasins/ se Vos
 Volües raler en cele tere/ se li dissiffcies qle Venist
 a mi parler/ ie Vos donroie de mon auoir tant
 com Vos en oseries demãder ne prendre. Et sa/
 cies à por lamor de li ne Boul ie prẽdre fenme/
 tant soit de haut parage/ ains latent/ ne ia na/
 rai fenme se li non. Et se ie le seusse u trouver/
 ie ne leusse ore mie a qerre. Sire/ fait ele/ se
 Vos cou faissies/ ie liroie qerre por Vos ⁊ por li
 à ie mlt aim. ¶ Il li asie/ ⁊ puis se li fait doner
 xx. liures. Ele se part de lui/ ⁊ il plore por le
 douceor de Nicholette. Et qãt ele le veoid
 plorer. Sire/ fait ele/ ne Vos esmaïies pas/ à
 dusqua pou le Vos arai en ceste Vile amenee/ se

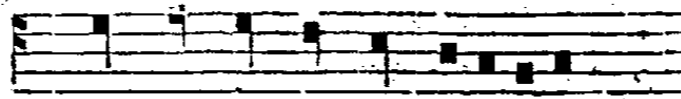
cet autre fût-il le plus puissant et le plus riche prince de la terre. — Ah! beau doux ami, s'écria le comte Aucassin, si vous vouliez retourner au pays où vit à cette heure Nicolette, et lui dire que je la supplie de venir ici me retrouver, je vous donnerais de bon cœur de mon avoir autant que vous en oseriez demander ou prendre! Sachez que, pour l'amour d'elle, je me refuse et refuserai toujours à prendre femme, de si haut parage fût-elle. Dites-lui que je n'aime qu'elle, que je n'aurai jamais d'autre compagnie qu'elle, que je l'attends, et que je l'eusse vite-ment été querir, si j'eusse su où. — Sire, si vous me juriez cela, j'irais incontinent querir Nicolette, pour l'amour de vous et aussi pour l'amour d'elle. — Au-

à Vos le Berres. **E**t qāt Aucasins loi/ si en fu
 mlt lies. **E**t ele se part de lui/ si traist en le
 Bile a le maison le Discontesse/ car li Disqns ses
 parins estoit mors. **E**le se hergala/ si parla a
 li tant qele li gebi son asaire/ r à le Discontesse le
 reconnut r feut biē à cestroit Nicholete r qele
 lauait norie. **S**i le fist lauer r baignier r seiorner
 Biii. iors tous plains. **S**i prist Vne erbe qui
 auoit non esclaire/ si sen oinst/ si fu ausi bele qele
 auoit onq este a nul ior. **S**e se Vesti de rices
 dras de soye dont la dame auoit asses/ si sassist
 en le cambre for Vne cueute pointe de drap de
 soye/ si apela la dame r li dist qele alast por
 Aucasins son ami. **E**t ele si fist. **E**t qāt ele

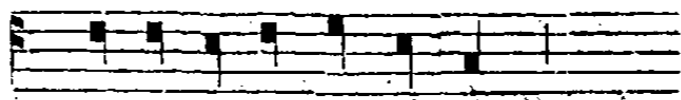
cassin jura, puis il lui fit donner vingt livres. Comme elle allait s'éloigner, elle s'aperçut qu'il pleurait, tant était forte son émotion. — Sire, dit-elle, ne vous inquiétez point : avant qu'il soit peu, je vous l'aurai ramenée, je m'y engage. — Aucassin, joyeux, la remercia. Elle se retira aussitôt et s'en alla en la maison de la vicomtesse de la ville, car le vicomte son parrain était mort. Elle s'y hébergea, après lui avoir raconté ses aventures et s'être fait reconnaître d'elle pour la Nicolette qu'elle avait élevée. Elle se lava, baigna et reposa durant huit jours pleins. Au bout de ce temps, elle se frotta le visage d'une herbe qui avait nom éclair, s'en oignit avec soin, tant et si bien qu'elle redevint aussi belle

Vint u palais/ si troua Aucassins qui ploroit & regrettoit Nicholette samie por cou qe le demou/ roit tant/ & la dame lapela/ si li dist. Aucassins/ or ne Vos dementes plus/ mais Venes ens aueuq mi/ & se Vos mostrerai la riens el mont à Vos ames plus/ car cest Nicholette Vo duce amie qui de longes teres Vos est Venue qerre. ¶ Et Aucassins fu lies.

Or se cante.



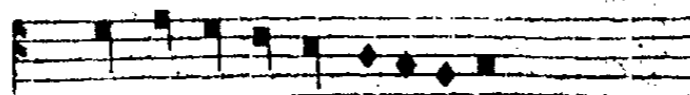
Quant or entent Aucassins



De samie o le cler Bis/

que devant. Cela fait, elle se vêtit de riches draps de soie dont la bonne dame avait provision, s'assit en la chambre sur une courte-pointe de même étoffe, et envoya son hôtesse querir son ami. — La vicomtesse s'en vint au palais, où elle trouva Aucassin qui pleurait, regrettant sa mie Nicolette, qui tardait trop à venir à son gré. — Aucassin, lui dit la dame, ne vous lamentez plus et me suivez : je vous montrerai la chose que vous aimez le plus au monde, c'est-à-dire Nicolette, votre douce amie, qui vous est venue rejoindre de lointains pays. — Aucassin fut bien heureux.

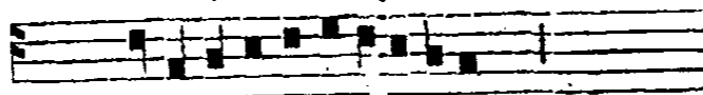
Ici l'on chante.



Quele est Venue el pais/
 Or fu lies/ ainc ne fu si.
 Auoec la dame fest mis/
 Dusqua lostel ne prist fin.
 En le cambre se sont mis
 La u Nicolete sifit.
 Qat ele Void son ami/
 Or fu lie canc ne fu si/
 Contre lui en pies sali.
 Qat or le Void Lucasins/
 Andex ses bras li tendi/
 Doucemet le recaulli/

*Quand Aucassin entendit
 Que sa mie au clair visage
 Était venue au pays,
 Il accompagna la dame
 Jusqu'à l'hôtel où Nicole
 Les attendait tous les deux.
 Ils entrèrent dans la chambre
 Où sa mie était assise.
 Lorsqu'elle vit Aucassin
 Elle se dressa soudain
 Et lui tendit ses deux bras
 Où se jeta son ami,
 Lui baisant la lèvre et l'œil.
 Toute la nuit fut ainsi*

Les eus si Baisse & le Dis.
 La nuict le laissent ensi
 Tresquau demain par matin
 Qu'espousa Aucassins.
 Dame de Biaucaire en fist/
 Puis Desquirét il mains dis
 Et menerét lor delis.
 Or a sa ioie Aucassins
 Et Nicholette autresi.
 No cantefable prent fin/



Men sai plus dire.

Explicit Daucassins & de Nicholette.

*Jusqu'au lendemain matin,
 Que l'épousa Aucassin,
 Dame de Beaucaire en fit.
 Ils vécurént de longs jours,
 Menant le même déduit.
 Heureuse était Nicolette
 Et bien heureux Aucassin.
 Ici mon récit prend fin,
 Ne sais plus dire.*

FIN.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
le 15 juin 1866
aux frais
DE LA LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE



PAR
BONAVENTURE, DUCSSOIS ET C^e, A PARIS.

